



Assurons  
un monde  
plus ouvert

**Familles,  
générations et  
liens sociaux  
d'ici à 2030**

Quels défis pour  
l'assurance ?

Cahier de la prospective  
N° 1 – Mars 2021



# CNP Assurances

**Protéger dans la durée** les personnes et tout ce qui compte pour elles, telle est notre mission.

**L'esprit ouvert**, nous réinventons avec nos partenaires les solutions adaptées à chacun en accompagnant tous les parcours de vie.

**19**

pays d'Europe et d'Amérique latine

**36**

millions d'assurés<sup>(1)</sup> en prévoyance/protection<sup>(2)</sup> dans le monde

**340**

partenaires distributeurs

**12**

millions d'assurés<sup>(1)</sup> en épargne/retraite dans le monde

**5 156**

collaborateurs dans le monde

<sup>(1)</sup> Estimations fondées pour partie sur le nombre de contrats sous gestion

<sup>(2)</sup> Prévoyance, santé, assurance emprunteur et IARD

# AVANT-PROPOS

## **Véronique Weill**, présidente du conseil d'administration de CNP Assurances

En ces temps d'incertitude générale, la prospective est plus que jamais une démarche nécessaire. Les travaux menés par les équipes de CNP Assurances contribuent à intégrer les évolutions futures et à asseoir les décisions stratégiques d'aujourd'hui sur des fondamentaux validés.

Notre mission de protection prend tout son sens au regard des évolutions de la société : la fin du modèle familial unique et des parcours linéaires, la menace de crises systémiques accentuant les besoins de prévoyance, les taux d'intérêt durablement bas peu favorables à l'épargne. La recherche d'une plus grande liberté dans le choix des fournisseurs de solutions favorisée par la digitalisation, et la montée des logiques d'usage versus de propriété complètent la nouvelle donne de l'assureur de demain.

Nos vies changent, les familles se réinventent et cela nous inspire. Les sujets abordés dans ce cahier démontrent toute l'attention que porte CNP Assurances aux grandes transformations en cours ou en germe dans notre société et à la protection du plus grand nombre.

Le grand pôle financier public, auquel nous appartenons désormais, a pour vocation de déployer une approche globale et citoyenne des besoins des personnes. CNP Assurances s'engage à inventer les solutions positives et utiles pour accompagner les trajectoires collectives et personnelles, et assurer un monde plus ouvert.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce premier cahier de prospective de CNP Assurances,

## **Antoine Lissowski**, directeur général de CNP Assurances

Mener des travaux de prospective sur les "familles, générations et liens sociaux" relève du bon sens quand on joue un rôle aussi important dans la vie des individus que celui de CNP Assurances. Le Groupe accompagne la trajectoire personnelle et familiale des assurés dans toute leur singularité, leurs évolutions voire leurs ruptures.

Nul n'ignore que d'ici 10 ans, le monde ne sera plus ni celui d'hier, ni celui d'aujourd'hui. Le regard apporté par ce cahier de prospective s'inscrit dans les réflexions de fond que mènent les équipes de CNP Assurances avec les experts des grandes questions d'avenir. Anticiper, innover, travailler en écosystème et expérimenter dans la durée caractérise l'approche de CNP Assurances pour répondre aux besoins de la société tout en opérant la nécessaire transformation de nos métiers.

Ces évolutions intéressent et engagent CNP Assurances, ses partenaires et leurs réseaux. Nous avons à cœur de faciliter l'autonomie des jeunes, dynamiser l'épargne de la génération pivot et d'accompagner les aînés face aux enjeux de l'allongement de la vie et de la dépendance.

Ce cahier de prospective trace les grandes tendances, éclaire les défis du monde de l'assurance, et ouvre la perspective à 2030 avec trois scénarios possibles pour les "familles, générations et liens sociaux".

Quel que soit le scénario, CNP Assurances sera aux côtés de ses assurés.

# SOMMAIRE

Remerciements .....	6
Introduction .....	7
Résumé .....	8
<b>Familles, générations et liens sociaux d'ici à 2030 : les grandes transformations .....</b>	<b>9</b>
<b>I. LA FAMILLE DANS TOUS SES ÉTATS : TROIS RÉVOLUTIONS, DIX TRANSFORMATIONS .....</b>	<b>9</b>
Les trois révolutions de la famille : biotechnologies, amour et droit.....	9
Les 10 transformations majeures de la famille.....	10
Les systèmes familiaux à l'épreuve du temps.....	11
Les nouvelles familles.....	12
La révolution juridique de la famille.....	13
Une place croissante des enfants au cœur des familles .....	14
Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19 .....	14
Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures .....	14
<b>Quels défis pour les assureurs ? .....</b>	<b>15</b>
1. Adapter les offres de prévoyance et d'épargne à la diversification des familles .....	15
2. Se positionner comme tiers de confiance pour les familles (ou développer les approches permettant de..).....	15
3. Développer des offres prenant en compte les parcours de vie, voire des offres « famille ».....	15
<b>II. LES COMMUNAUTÉS, UN PROLONGEMENT DE LA FAMILLE ? .....</b>	<b>16</b>
Des réseaux hérités qui restent très déterminants dans les parcours et les opportunités .....	16
Mais des individus de plus en plus libres de choisir leurs communautés... et de les quitter.....	17
Une influence croissante des communautés choisies sur les comportements individuels.....	19
Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19 .....	20
Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures .....	21
<b>Quels défis pour les assureurs ? .....</b>	<b>21</b>
1. Prendre en compte le rôle des communautés, leurs attentes et valeurs.....	21
2. Se préparer à proposer des offres différenciées pour les communautés.....	21
3. Se préparer au développement de nouveaux acteurs (d'origine communautaire) dans le champ de la couverture des risques.....	22
<b>III. DES FOYERS POUR HABITER, TRAVAILLER, PARTAGER .....</b>	<b>23</b>
<b>1. Des tensions croissantes sur le parc de logements .....</b>	<b>23</b>
Les impacts de la crise de la Covid-19 .....	24
Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures.....	24
<b>2. La maison monde .....</b>	<b>24</b>
Toujours plus d'espace et de nature.....	25
Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19.....	26
Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures.....	26

3. Le retour de la cohabitation intergénérationnelle.....	26
L'essor de la colocation à tous les âges.....	27
Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19.....	28
Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures.....	28
4. Acquérir et équiper son logement demain.....	28
Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19.....	30
Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures.....	30
<b>Quels défis pour les assureurs ?.....</b>	<b>31</b>
1. Intégrer systématiquement la question immobilière dans l'accompagnement des parcours de vie des assurés (relationnel, conseil, orientation.....)	31
2. Offrir une protection évolutive pour intégrer la diversité des usages et des besoins dans le logement.....	31
<b>IV. DES BESOINS TOUJOURS PLUS DIFFÉRENCIÉS SELON LES ÂGES.....</b>	<b>32</b>
1. Devenir adulte et autonome.....	32
Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19.....	34
Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures.....	34
2. Une génération pivot sous pression.....	35
Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19.....	37
Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures.....	37
3. Dépendance et isolement, la double peine.....	37
Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19.....	39
Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures.....	40
4. Bien vieillir chez soi : les besoins et services pour la longévité.....	40
Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19.....	42
Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures.....	42
5. Le patrimoine, entre inégalités et transmission anticipée.....	42
Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures.....	44
<b>Quels défis pour les assureurs ?.....</b>	<b>44</b>
1. Sensibiliser les jeunes générations à la notion de couverture de risques.....	44
2. Aider les jeunes à mieux préparer leurs parcours de vie.....	44
3. Accompagner la génération pivot, garant du lien entre générations et de la gestion des risques familiaux.....	45
4. Accompagner le bien vieillir, notamment les parcours entre longévité et dépendance.....	45
5. Mieux orienter l'utilisation de l'épargne existante des personnes âgées en fonction de leurs besoins et ceux de leurs proches.....	45
<b>Trois scénarios d'évolution possible des familles à l'horizon 2030.....</b>	<b>46</b>
Scénario 1 : Repli sur le foyer dans une société écartelée et peu solidaire.....	47
Scénario 2 : multiplication des appartenances dans une société d'archipels.....	47
Scénario 3 : recherche d'appartenances pérennes dans une société inégalitaire.....	47
<b>Postface.....</b>	<b>48</b>
<b>Annexe : le dispositif de prospective de CNP Assurances.....</b>	<b>49</b>
<b>Table des illustrations.....</b>	<b>50</b>

# REMERCIEMENTS

Ce cahier de prospective a été réalisé par le département de recherche et prospective stratégique de CNP Assurances, sous la direction d'Anani Olympio, en partenariat avec Futuribles<sup>1</sup> et ses directeurs d'études Cécile Désaunay, spécialiste des évolutions des modes de vie, et François Bourse. Il a mobilisé une centaine d'experts et de collaborateurs que nous tenons à remercier pour leurs contributions et leur temps.

Enfin, nous tenons à remercier tout particulièrement la direction du marketing stratégique, de la communication et du mécénat de CNP Assurances, notamment Isaline Buisson et Sébastien Gabard, pour leurs contributions et conseils.

## Merci aux experts

**Julien Damon**, sociologue, professeur associé à Sciences Po Paris

**Hélène Delahaye**, docteure en sociologie, responsable de la prospective et de la recherche de La Poste

**Louis Maurin**, sociologue, directeur de l'Observatoire des inégalités

**Norbert Merjagnan**, auteur de science-fiction

**Jean-Pierre Michel**, professeur en gérontologie, Université de Genève (Suisse) et Académie nationale de médecine (France)

## Merci aux contributeurs de CNP Assurances

**Thomas Béhar**, directeur financier groupe

**Sarah Bouquerel**, directrice des Activités et Relations Stratégiques avec La Banque Postale

**Laure Chatel**, directrice Grand Âge Autonomie

**Josselin Kalifa**, directeur des investissements France

**Jean-Christophe Merer**, directeur des risques Groupe

**Anani Olympio**, responsable du département de recherche et prospective, son équipe : Didier Barrois, Caitlin Borges, Stéphanie Dosseh, Okan Kocabiyik, Louis Le Bourhis et Inès Such, ainsi que Marie-Aude Thépaut, directrice du pilotage et de la performance.

---

<sup>1</sup> [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

# INTRODUCTION

La mutation de la famille « traditionnelle » s'accélère, stimulée par les révolutions sociologique, technologique voire juridique, et par la transition démographique. Monoparentales, recomposées ou multigénérationnelles, de nouvelles familles émergent et, par choix ou par nécessité, font parfois cohabiter plusieurs générations au sein d'un même foyer. Cette réalité nouvelle pose la question : "familles, générations et liens sociaux", qu'allez-vous devenir ?

La thématique de ce premier cahier de prospective publié par CNP Assurances se situe à la croisée de plusieurs disciplines : anthropologie, sociologie, philosophie, etc. Au cœur des enjeux actuels, elle n'a pourtant généré que très peu de travaux prospectifs de référence. Citons ainsi le rapport de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) sur "L'avenir des familles 2030", publié en 2011<sup>2</sup> et, plus récemment, le Rapport Vigie 2016 de Futuribles International qui envisage la multiplication de familles rhizomes à l'horizon 2050<sup>3</sup>.

Le présent cahier constitue donc un apport majeur aux réflexions dans ce domaine, qui touche à des éléments fondateurs de notre société. Son ambition est de taille. Il s'agit d'explorer les grandes transformations que traversent les familles, les générations et les liens sociaux et de construire des scénarios possibles, vus notamment sous le prisme de l'assurance, pour s'y préparer, les favoriser ou au contraire s'en protéger.

Mené sous l'impulsion des dirigeants de CNP Assurances, le travail de prospective présenté dans ce cahier se veut une matière à réflexion et à interpellation autour des défis lancés au secteur financier et notamment aux assureurs dans les dix années à venir.

## Méthode

Ce cahier est le fruit d'une année de réflexion menée au sein de CNP Assurances en plusieurs étapes :

- Une première enquête en ligne auprès des collaborateurs de CNP Assurances membres du réseau 120<sup>4</sup> a permis d'identifier comme prioritaire la thématique "familles, générations et liens sociaux".
- Une analyse approfondie de 7 transformations majeures liées à ce thème : structures familiales, foyer-logement, jeunesse, génération pivot, longévité, communautés d'appartenance d'origine, communautés choisies.
- Une seconde enquête en ligne auprès des membres du réseau 120 et un atelier de travail mobilisant une dizaine de collaborateurs pour consolider les messages clés.

<sup>2</sup> <https://www.oecd.org/futures/49093502.pdf>

<sup>3</sup> <https://www.futuribles.com/fr/document/en-2050-des-familles-rhizomes> (accès réservé aux adhérents)

<sup>4</sup> Le réseau 120 est une communauté interne à CNP Assurances composée de leaders et d'experts représentatifs des métiers, relais et ambassadeurs de la démarche prospective auprès des équipes.

# RÉSUMÉ

La notion de famille, mise à l'épreuve depuis plusieurs décennies par les révolutions sociologiques, technologiques ou juridiques, reste au cœur des priorités des Français. Mais elle change.

Désormais, le groupe familial se construit de manière mouvante au fil des rencontres, des aspirations voire des déchirures, et se décline sous des formes très diverses. Ainsi, les familles monoparentales, recomposées, multigénérationnelles font partie intégrante de notre tissu social. La famille n'est plus restreinte aux liens du sang, et des individus peuvent "faire famille" parce qu'ils partagent un foyer, des valeurs ou des moments forts. Déjà, les familles définies par un lien parent-enfant sont devenues minoritaires parmi les ménages français, constitués pour plus de la moitié de personnes vivant seules ou en couple.

**La famille se décline par ailleurs en générations :** trois au maximum il y a un siècle, quatre voire cinq aujourd'hui grâce à l'allongement de l'espérance de vie. Cette coexistence inédite dans l'histoire de l'humanité se traduit par des solidarités intergénérationnelles globalement très fortes, mais parfois difficiles à organiser.

En bas de l'arbre généalogique, les jeunes générations doivent composer avec un marché du travail plus hostile et des conditions d'accès au logement toujours plus exigeantes. Au sommet, les aînés font face à l'avancée inexorable du temps et au risque de perte d'autonomie. Au milieu, la génération dite "pivot" fait de son mieux pour accompagner à la fois ses enfants et ses parents, au détriment parfois de son propre épanouissement.

Ces paysages familiaux varient, parfois très fortement, selon les territoires, les milieux sociaux, les cultures et les valeurs. La diversité des schémas familiaux pourrait bien s'accroître au cours de la prochaine décennie.

**Trois scénarios se profilent à l'horizon 2030.** Dans le premier, la famille resterait une valeur refuge face aux fractures de toutes sortes, mais elle aurait tendance à s'ouvrir au fil de la vie. Le deuxième scénario donnerait la priorité à l'épanouissement de chacun, au détriment des attaches familiales beaucoup plus souples, diversifiées et éphémères. Dans le troisième scénario, au contraire, les individus chercheraient à construire une famille pour la vie, la volonté de vivre ensemble comptant davantage que les liens biologiques.

**Ce premier cahier de prospective** n'a pas pour ambition de prédire ce que seront les familles françaises de demain. Il donne un panorama des tendances et des incertitudes susceptibles de modifier la structure et la place des familles dans notre société d'ici 10 ans. Il constitue donc avant tout une base de connaissances, à enrichir et à débattre, et une source d'inspiration pour les acteurs de l'assurance et de la protection.

# FAMILLES, GÉNÉRATIONS ET LIENS SOCIAUX D'ICI À 2030 : LES GRANDES TRANSFORMATIONS

## I. La famille dans tous ses états : trois révolutions, dix transformations

### Les trois révolutions de la famille : biotechnologies, amour et droit

Les familles françaises ont connu au cours des 40 dernières années trois révolutions majeures :

#### 1. Une révolution technique

Les progrès de la médecine ont, depuis 50 ans, bouleversé les normes de la conception des familles, en dissociant la sexualité de la reproduction. Ainsi, la contraception a permis aux couples de mieux choisir le moment où ils souhaitent avoir un enfant, alors que la procréation médicalement assistée a permis d'ouvrir la parentalité à un nombre croissant de personnes. Enfin, l'identification génétique permet désormais d'établir avec certitude, car biologiquement, la filiation paternelle, et ainsi parfois de dissocier le mariage de la paternité.

#### 2. Une révolution amoureuse

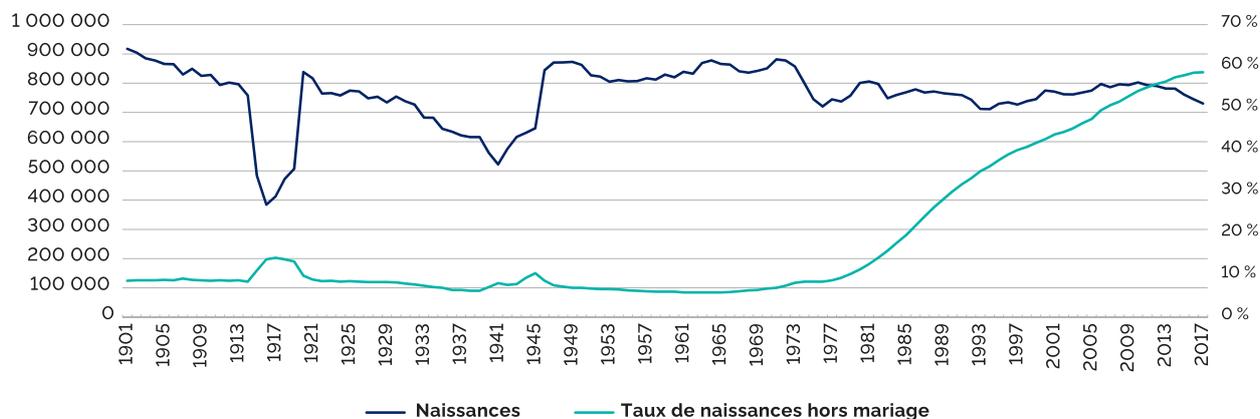
La famille n'est plus une nécessité ni même une obligation. Elle devient de plus en plus un choix, avec comme fondement les sentiments partagés par les deux membres du couple. Cette bonne entente amoureuse devient en effet un préalable à la

conception de la famille, de même que l'enfant devient à la fois un objet de désir et d'attention de la part de ses parents. En bref, le bonheur et l'épanouissement sont érigés en objectif suprême de la famille.

#### 3. Une révolution juridique

Enfin, les familles sont marquées par une révolution juridique, car le droit cherche davantage à les protéger qu'à les instituer. Il doit ainsi moins préserver l'institution familiale que la liberté et la protection des droits de ses différents membres. Le droit doit en effet s'adapter à la précarisation croissante des familles, à la remise en cause du mariage (à l'heure où 60 % des naissances se font hors mariage) et à la diversification des structures familiales : familles monoparentales, recomposées, homoparentales... Le droit accompagne aussi l'égalisation progressive de l'homme et de la femme au sein de la famille.

### Nombre de naissances et part des naissances hors mariage (France métropolitaine)



Sources des données : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381394> ; <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381380>

## Chronologie des principales évolutions juridiques de la famille

- **1965** : autonomie juridique de la femme mariée et égalité dans le mariage
- **1970** : réforme de la puissance paternelle (qui devient autorité parentale)
- **1975** : légalisation de l'IVG (interruption volontaire de grossesse)
- **2002** : la loi pose le principe de l'exercice commun de l'autorité parentale
- **2009** : réforme de la filiation, qui instaure l'égalité entre tous les enfants, qu'ils soient nés d'un couple marié ou non
- **2013** : légalisation du mariage entre personnes de même sexe
- **2020** : ouverture de la PMA aux femmes seules et aux couples de femmes

Julien Damon, sociologue, professeur associé à Science Po Paris.

## Les 10 transformations majeures de la famille

### 1. Des transformations récentes

La famille a considérablement évolué en France depuis les années 1970. Ces transformations sont donc relativement récentes, mais inédites sur le plan historique, car aussi bien démographiques que sociologiques, juridiques et éthiques.

### 2. L'acceptation du pluriel

Historiquement, la famille était pensée au singulier, avec une seule trajectoire possible : mariage à l'église puis naissance des enfants. Il n'y avait donc qu'une seule forme de famille reconnue. Ce schéma a profondément évolué depuis 40 ans, les structures familiales se sont beaucoup diversifiées. La société, mais aussi le droit, parle désormais DES familles, comme en témoigne le passage d'un code de la famille et de l'aide sociale (2000) à un code DES familles.

### 3. Réapparition récente du conflit

Ces transformations de la famille ne se font pas sans heurts. Elles touchent en effet aux valeurs individuelles et collectives, et suscitent de ce fait des tensions voire des conflits. La mobilisation contre le projet de « mariage pour tous », en 2013, en constitue le symbole. Depuis, d'autres débats et controverses ont eu lieu par exemple autour de l'accès à la PMA (procréation médicalement assistée) pour les couples de même sexe, ou encore concernant la GPA (gestation pour autrui). À mesure qu'elle se diversifie, la famille ne fait donc plus l'objet d'un consensus à l'échelle de la société.

### 4. Centrage sur l'enfant

Avant, d'un point de vue civil, la famille avait pour objectif de transmettre un patrimoine. Aujourd'hui, la famille est tournée vers « l'intérêt supérieur de l'enfant », selon le terme juridique consacré. C'est donc désormais l'enfant qui fait la famille, beaucoup plus que le couple ou le mariage. Cela se traduit

notamment dans l'attention croissante apportée à son éducation et à son épanouissement.

### 5. Démocratisation interne

Historiquement, la famille était organisée autour du père de famille. Mais désormais, il y a égalité entre les membres de la famille. Ainsi, l'autorité est partagée entre les deux conjoints et même de plus en plus avec les enfants, dont la voix et les préférences sont prises en compte dans un certain nombre de décisions familiales.

### 6. Égalisation des conditions femme/homme

En lien avec la transformation précédente, on observe une égalisation des conditions entre l'homme et la femme au sein de la famille, qui va de pair avec une déspecialisation de leurs rôles. Ainsi, les femmes peuvent travailler et ouvrir un compte bancaire sans l'accord de leur mari. De fait, 7 femmes sur 10 travaillent aujourd'hui en France, une situation considérée comme « normale » par la majorité des Français, ce qui constitue une révolution par rapport aux années 1960.

### 7. Fragilisation

Les familles actuelles sont plus polymorphes, mais elles sont aussi plus fragiles que par le passé. Ainsi, un couple marié sur cent divorce chaque année, et les séparations concernent aussi (voire de plus en plus) les couples non mariés. Par ailleurs, une famille sur cinq est monoparentale, avec à sa tête une femme dans 90 % des cas, et le plus souvent avec des revenus limités.

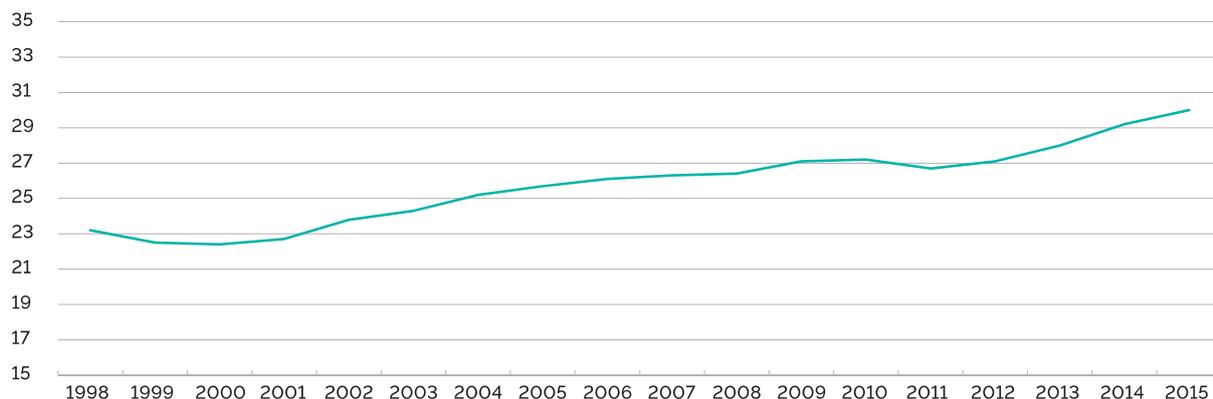
### 8. Immigration

L'évolution des familles reflète l'ouverture de la population française à l'international. Ainsi, 30 % des enfants vivant en France ont au moins un parent né à l'étranger<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283065>

## Proportion de naissances avec au moins un parent né à l'étranger

(France entière, %)



Source : INSEE

### 9. Seniorisation

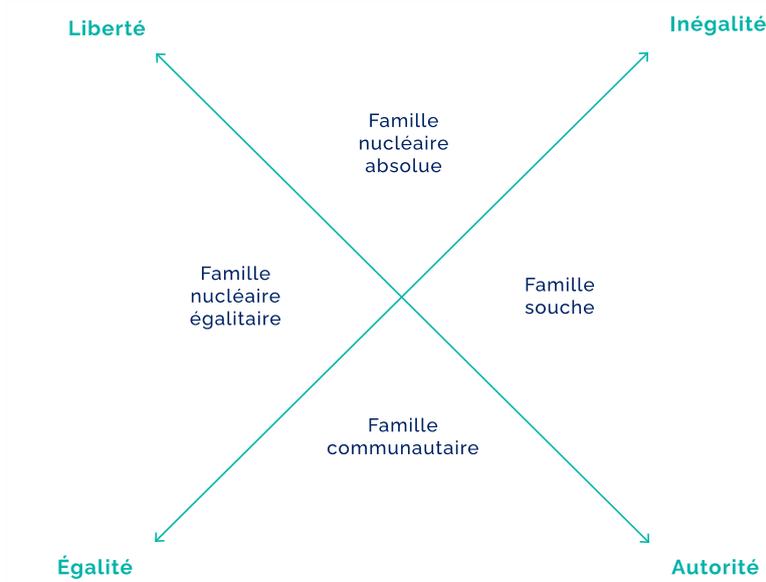
Autre tendance structurante de la société française qui s'observe à l'échelle des familles : le vieillissement. Avec l'allongement de l'espérance de vie, on passe ainsi de familles nucléaires à deux générations (deux parents et au moins un enfant) à des familles comptant trois, quatre voire cinq générations. Cette cohabitation intergénérationnelle est bien évidemment inédite à l'échelle de l'humanité.

### 10. Dématérialisation

Enfin, l'arrivée du numérique dans nos vies s'observe aussi dans les relations familiales. Grâce aux technologies, l'éloignement physique n'est plus un obstacle aux échanges intrafamiliaux. Et cette proximité virtuelle a bien sûr été renforcée depuis le début de la crise sanitaire.

## Les systèmes familiaux à l'épreuve du temps

Dans son acception habituelle, la famille est définie par l'ensemble des personnes liées entre elles par le mariage ou la filiation. La classification des systèmes familiaux est couramment réalisée suivant deux principales dimensions : liberté contre autorité d'une part, égalité contre inégalité d'autre part.



Source : [https://www.herodote.net/III\\_Le\\_role\\_des\\_structures\\_familiales\\_dans\\_le\\_contenu\\_des\\_crisis\\_de\\_transition\\_et\\_des\\_ideologies\\_dominantes-synthese-2000.php](https://www.herodote.net/III_Le_role_des_structures_familiales_dans_le_contenu_des_crisis_de_transition_et_des_ideologies_dominantes-synthese-2000.php)

Le croisement de ces deux dimensions donne 4 principales typologies de systèmes familiaux à savoir :

- La *famille nucléaire absolue*. Elle est caractérisée par la non-cohabitation entre les enfants mariés et leurs parents et pas de règle successorale précise (usage fréquent du testament). Les valeurs de ce groupe sont la liberté et non-égalité (égalitarisme strict), l'individualisme, refus du mélange (*apartheid* ou multiculturalisme).
- La *famille nucléaire égalitaire*. Elle est caractérisée par la non-cohabitation entre les enfants mariés et leurs parents et l'héritage strictement égalitaire entre les enfants. Les valeurs de ce groupe sont la liberté et l'égalité, l'individualisme, universalisme, méritocratie (égalité des chances).
- La *famille souche*. Elle est caractérisée par la verticalité dans les rapports, la cohabitation de l'héritier marié et de ses parents, et l'inégalité des enfants (transmission intégrale du patrimoine à l'un des enfants). Ses valeurs sont autorité et inégalité, ethnocentrisme / refus de l'universel.
- La *famille communautaire exogame*. Elle est caractérisée par une structure familiale élargie, cohabitation des fils mariés et de leurs parents et une forte autorité du père. À sa mort, les biens sont divisés de façon égalitaire entre les frères. Les filles sont exclues de l'héritage. Le mariage entre cousins

n'est pas permis. Ses valeurs sont autorité, égalité, et universalisme.

- La *famille communautaire endogame*. Elle est caractérisée par une structure familiale élargie, cohabitation des fils mariés et de leurs parents et une faible autorité du père. À sa mort, les biens sont divisés de façon égalitaire entre les frères. Les filles sont exclues de l'héritage. Mariage fréquent entre les enfants de deux frères (endogamie). Ses valeurs sont autorité moins forte, égalité, et universalisme.

Historiquement, il existe une diversité de systèmes familiaux selon Emmanuel Todd<sup>6</sup> (2011), répartis par grandes zones géographiques. À partir de ce constat, il n'est pas absurde de faire l'hypothèse que les caractéristiques propres à chaque système familial peuvent être en phase ou en opposition des grandes transformations en cours et à venir. De plus, face aux révolutions de la famille, certains systèmes peuvent être plus permissifs que d'autres, voir porteurs des germes de ces changements.

Enfin, les réactions et résistances face aux grandes transformations sont en général fonction des valeurs portées par chaque système familial, notamment la vision de l'avenir, orientée par des perspectives de long terme ou court terme.

## Les nouvelles familles

La famille, composée d'un adulte avec au moins un enfant de moins de 18 ans, constitue, pour les Français, une priorité. Néanmoins, ce terme recouvre désormais des réalités diverses. En effet, aujourd'hui en France, sept familles sur dix sont

constituées de deux parents vivant avec au moins un enfant. Parallèlement, plus de deux familles sur dix sont monoparentales et près d'une sur dix est recomposée. Environ un quart des enfants habitent avec un seul de leurs parents.



Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4285341>

**Lecture :** au sein des familles recomposées, 4 enfants sur 11 vivent avec leurs deux parents, c'est-à-dire qu'ils sont issus de la nouvelle union, contrairement aux 5 enfants qui vivent avec leur mère et aux 2 enfants qui vivent avec leur père.

<sup>6</sup> TODD, Emmanuel, *L'Origine des systèmes familiaux : Tome 1 L'Eurasie*, Paris, Gallimard, col. « NRF Essais », 2011 (ISBN 9782070758425), 768 pages

On assiste donc à une diversification des modèles familiaux, mais qui reste relativement progressive puisqu'elle ne concerne que 32 % des enfants.

La proportion de familles monoparentales en France a doublé depuis 1990, de même que celle des familles recomposées. Plusieurs tendances ont favorisé cette transformation :

l'évolution des valeurs sociales concernant la famille, la baisse de l'influence de l'église catholique, l'émancipation des femmes, l'évolution de la législation familiale, la croissance des aides sociales aux mères célibataires... Néanmoins, depuis presque 10 ans, la part des familles recomposées s'est stabilisée, et un palier pourrait bientôt avoir été atteint.

### Vers une stabilisation dans les recompositions familiales ?

Pour la première fois depuis plusieurs décennies, la part de familles recomposées dans la population s'est stabilisée en France. L'Insee a en effet comptabilisé 723 000 familles de ce type en 2019, soit 9 % de l'ensemble, proportion identique à celle de 2011. La part d'enfants vivant dans une famille recomposée, qui avait plus que doublé entre le milieu des années 1980 et le début des années 2010, de 5 % à 11 % c'est elle aussi stabilisée entre 2011 et 2019, autour de 11 %.

Cette évolution peut être la conséquence d'un plafonnement des séparations après plusieurs décennies de progression. Elle peut résulter aussi du fait que les mères de famille monoparentale se remettent plus difficilement en couple : pour l'heure, ce type de famille continue à progresser. Il est trop tôt pour conclure à la fin d'une période longue, des années 1960 à 2010, de bouleversements de l'organisation de la famille.

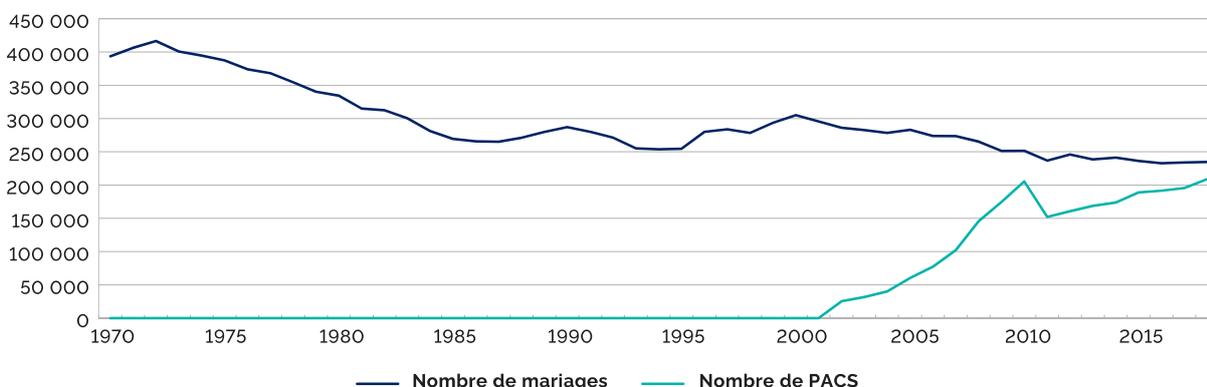
**Louis Maurin, sociologue, directeur de l'Observatoire des inégalités**

## La révolution juridique de la famille

Le droit de la famille a connu des transformations profondes tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la notion de « chef de famille » a officiellement disparu en 1970, pour laisser la place à l'autorité parentale conjointe. De même, le mariage a perdu son caractère sacré et incontournable : le nombre de mariages a presque été divisé par deux depuis 1970, et on fêtera bientôt plus de Pactes civils de solidarité (PACS) que de mariages chaque année (cette union étant considérée comme plus souple que le mariage, dont elle peut aussi être un préalable). Cette augmentation du nombre de conclusion de PACS s'explique d'une part par la loi du 23 juin 2006 sur les successions qui le rapproche davantage du mariage<sup>7</sup> et d'autre part depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les mariés ne bénéficient plus de taux d'imposition réduit<sup>8</sup>.

Dans un même temps, un tiers des personnes mariées en 1990 ont divorcé, même si la proportion de divorces tend à diminuer depuis quelques années. Parallèlement, près de 15 000 personnes de même sexe se disent « oui » chaque année. Par ailleurs, un couple sur cinq est en union libre, contre 5 % il y a 30 ans. Le couple reste néanmoins une réalité pour la très grande majorité des adultes, mais il est plus libre et plus choisi. Il peut aussi s'incarner différemment, comme le montre l'exemple des couples non cohabitants ou celui, plus contraignant, des couples séparés mais qui continuent à vivre sous le même toit (pour leurs enfants ou en attendant de trouver un logement supplémentaire).

### Évolution du nombre de mariages et de PACS



Source : <http://www.observationsociete.fr/structures-familiales/les-francais-se-marient-de-moins-en-moins-mais-sunissent-de-plus-en-plus.html>

Données INSEE, source (depuis 1990) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381498>

<sup>7</sup> [http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/c\\_37214/le-nouveau-pacs-peut-il-remplacer-le-mariage](http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/c_37214/le-nouveau-pacs-peut-il-remplacer-le-mariage)

<sup>8</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3681499>

---

## Une place croissante des enfants au cœur des familles

Plus de huit familles sur dix comptent un ou deux enfants. On observe donc une diminution progressive du nombre d'enfants par famille, qui s'accompagne d'une évolution de leur place au sein du foyer. Ils arrivent plus tard (28,5 ans en moyenne aujourd'hui, contre 24 ans en 1970), sont plus désirés, ils sont l'objet d'investissements et d'attentes parfois très fortes de leurs parents. Mais ils sont aussi plus écoutés, leurs préférences

sont davantage prises en compte, leur bonheur et leur épanouissement personnel devenant des priorités. Néanmoins, alors que les enfants sont traités plus tôt comme des adultes, ils restent plus longtemps dépendants de leurs parents, notamment financièrement. Par ailleurs, une partie des familles conserve aussi un mode de fonctionnement plus traditionnel.

---

## Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19

Jusqu'à présent, la crise de la Covid-19 a contribué à recentrer les familles sur elles-mêmes. Si, pour la majorité, il en a résulté un renforcement des liens et de la solidarité, elle a aussi pu précipiter l'éclatement de certains foyers. Les crises sont traditionnellement des périodes qui compliquent les séparations, notamment pour les femmes qui, si elles sont au

chômage, peuvent être contraintes de repousser leur déménagement. La cohabitation forcée peut aussi accentuer les tensions : suite au reconfinement de l'automne, près d'un Français sur deux considérait que le climat de leur foyer s'était détérioré.

---

## Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures

D'ici 10 ans, la structure globale des familles françaises ne devrait pas connaître de bouleversements aussi significatifs que ceux observés depuis 40 ans. De fait, les démographes et sociologues sont aujourd'hui divisés : la diversification des structures familiales se poursuivra-t-elle, réduisant toujours plus le nombre de familles traditionnelles ? Assistera-t-on aussi à une hausse du nombre de couples sans enfant, pour des raisons économiques, écologiques ou personnelles (priorité à la

carrière, à l'épanouissement personnel, ...) ? Ou, au contraire, un seuil sera-t-il prochainement atteint dans les transformations familiales, comme le laisse présager la stabilisation du nombre de familles recomposées, de divorces et de personnes en union libre ? En particulier, les enfants des années 1980-90, qui ont été nombreux à vivre la séparation de leurs parents et leur remise en couple, pourraient rechercher une plus grande stabilité pour leurs propres enfants.

### Des familles encore plus éclatées et protéiformes à l'avenir ?

Avec les progrès de la science, il n'y a quasiment plus de limites techniques en matière de reproduction humaine. Cela devrait permettre l'éclosion de familles monoparentales et homoparentales avec enfants.

Le modèle du couple traditionnel devrait se maintenir mais il peut aussi se transformer, les divorces devenant plus fréquents. Cela peut compliquer les situations patrimoniales et les rendre plus instables.

**Jean-Christophe Merer, directeur des risques chez CNP Assurances**

# Quels défis pour les assureurs ?

## 1. Adapter les offres de prévoyance et d'épargne à la diversification des familles

La diversification des structures familiales se traduit, pour les individus, par une variation de leur situation, et donc de leurs besoins, beaucoup plus fréquente au cours de leur vie. Il peut aussi en résulter une instabilité financière, matérielle et psychologique qui complique les projets de long terme et l'engagement dans des contrats longs.

Certains individus pourraient privilégier les offres suffisamment souples pour s'adapter aux évolutions de leur statut personnel. Par exemple : quelles garanties juridiques pour les membres d'un couple en union libre ? Quel soutien financier pour un parent récemment séparé qui doit organiser une garde alternée ?

À l'avenir, les assureurs devront mieux accompagner les individus et leurs familles pour anticiper leurs besoins en matière de prévoyance et d'épargne, en particulier :

- Des informations sur la protection juridique associée aux différents statuts familiaux (couple en union libre, beau-parent, etc.) ;
- Des informations sur les différentes offres d'épargne et de prévoyance en fonction des besoins auxquels elles peuvent répondre et des moments de la vie.

## 2. Développer les approches permettant de se positionner comme tiers de confiance pour les familles

Depuis une dizaine d'années le développement de la digitalisation conduit à un fort développement des engagements contractuels en ligne, au-delà des relations interindividuelles traditionnelles (que ce soit dans le domaine de la bancassurance que dans celui de l'achat de biens et de services, les services de santé, ...); d'autre part, on l'a vu, la plus grande complexité et diversité des situations, notamment familiales, nécessitent des approches plus individualisées, moins standardisées. La relation durable, physique, est fortement attendue par certains publics quand d'autres, parfois versatiles, se satisfont de relations et d'outils en ligne.

Dans le champ des assurances de personnes (au sens large), qui touchent au choix et moments majeurs de la vie et des risques (prévention, prévoyance, patrimoine, accidents de la vie), le besoin de tiers de confiance<sup>9</sup> va croissant.

Apporter davantage d'informations (ou davantage de sécurisation) en ligne est indispensable, mais ne répond que partiellement aux besoins de repères et de « rassurance » des personnes dans une société française où la défiance<sup>10</sup> est très présente. Dans un contexte national marqué par la relativisation de l'expertise et de méfiance, les institutions de référence seront de plus en plus amenées à jouer un rôle de conseil de confiance pour aider les individus et familles à exprimer leurs besoins, servir d'intermédiaire/médiateur, et de conseil. Les notaires ont compris cet enjeu du positionnement comme « tiers de confiance » au-delà des aspects juridiques, avec des éclairages et conseils personnalisés directs.

Il ne s'agit pas de faire des assureurs des « tiers de confiance » en tant que tels, mais bien de développer les approches permettant de répondre aux besoins d'accompagnement des familles (par exemple en matière de viager, en relation le cas échéant avec les notaires), et de relations interpersonnelles.

## 3. Développer des offres prenant en compte les parcours de vie, voire des offres « famille »

La diversification des structures familiales pourrait accroître les besoins d'assurances globales, capables de s'adapter à la variation des situations individuelles et familiales au cours de la vie. En particulier, ces offres pourraient couvrir des familles entières plutôt que des individus (à l'instar des offres de certaines mutuelles, en santé ou prévoyance), permettre

d'ajouter ou de retirer des bénéficiaires, mais aussi d'offrir une palette de services très large en termes de risques. La nature des risques couverts pourrait ainsi varier selon l'âge des personnes concernées, leurs besoins, leurs capacités financières, leurs projets,

<sup>9</sup> Le « tiers de confiance », notion développée historiquement pour désigner les professionnels habilités à mettre en œuvre des signatures électroniques, s'est élargi maintenant face à la polarisation de la société et à la relativisation des représentations.

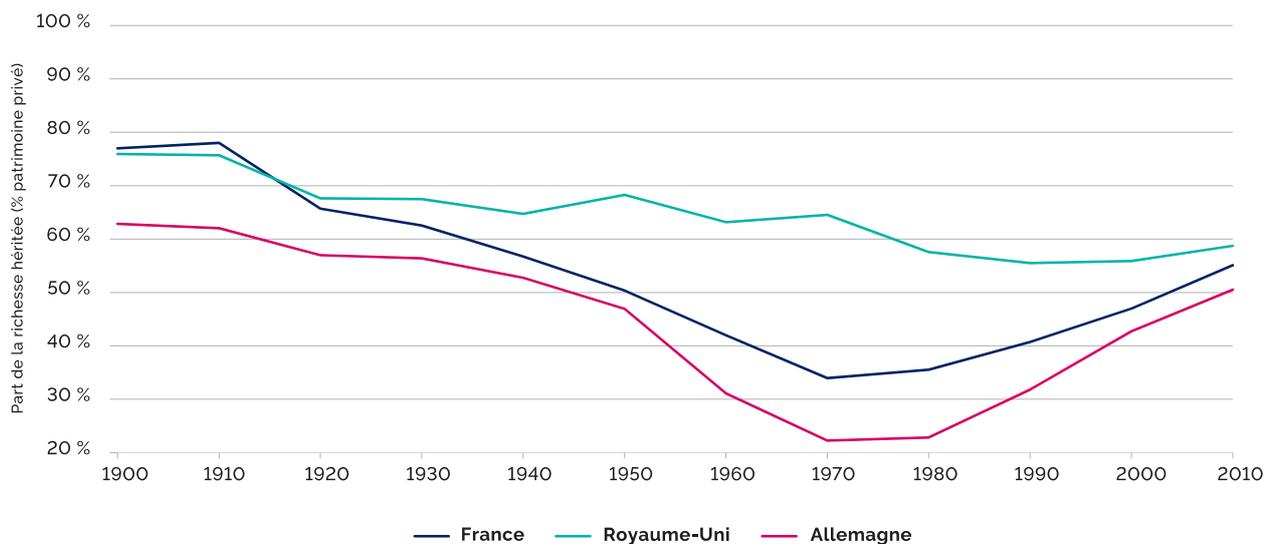
<sup>10</sup> La confiance entre les citoyens est faible, source de possibles tensions communautaires et sociales, une tendance elle aussi persistante depuis les années 2010 et plus marquée en France qu'ailleurs en Europe. Source : Cevipof, Baromètre de la confiance politique, vague 11bis, comparaison. Avril 2020.

## II. Les communautés, un prolongement de la famille ?

### Des réseaux hérités qui restent très déterminants dans les parcours et les opportunités

Les réseaux d'appartenance hérités par les individus restent, en France, très déterminants dans leurs parcours de vie. C'est le cas notamment du milieu social, du genre, mais aussi du lieu de vie et de l'origine ethnique. Ainsi, plus de la moitié du patrimoine des Français est aujourd'hui héritée, et le patrimoine est de plus en plus concentré chez les plus âgés.

#### Part de la richesse héritée en Europe, 1900-2010



Source : <http://ses.ens-lyon.fr/actualites/rapports-etudes-et-4-pages/quel-est-le-poids-de-lheritage-dans-le-patrimoine-total-banque-de-france-decembre-2018>

Aujourd'hui en France, il faut en moyenne six générations pour que les individus des classes les plus modestes atteignent le revenu moyen et le niveau de revenu d'un individu reste fortement lié à celui de son milieu social de départ<sup>11</sup>. Ainsi, parmi les 10 % de Français les plus aisés, seulement un sur six sont des enfants d'ouvriers.

Néanmoins, l'ampleur des inégalités en France reste très fortement atténuée par le système de redistribution sociale et par l'étendue des services publics (notamment d'éducation et

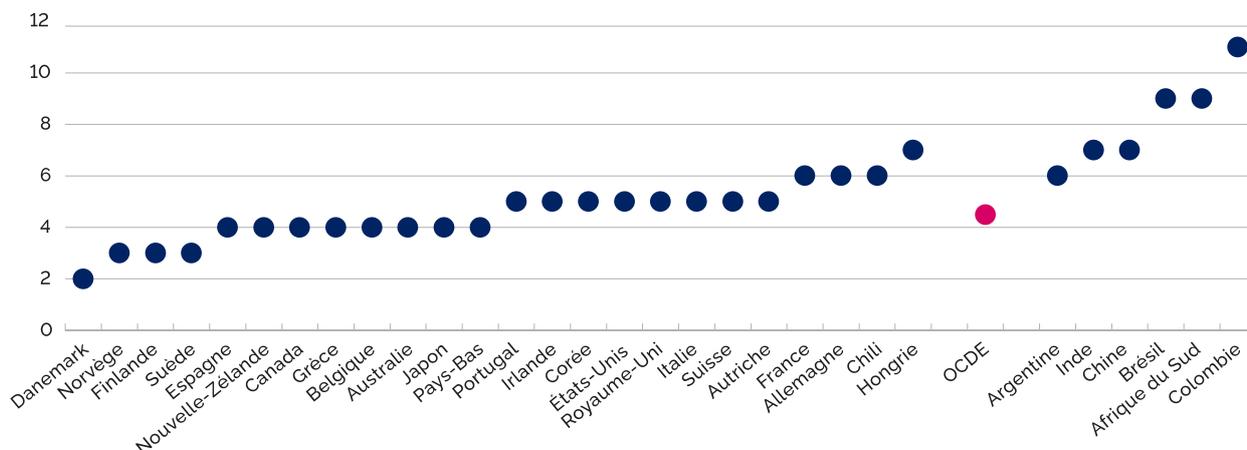
de santé). Ainsi, les inégalités de revenus ont fortement diminué pendant les années 1970 et 1980, et connaissent depuis des évolutions plus fluctuantes. Mais, globalement, elles restent beaucoup plus faibles en France que dans d'autres pays développés (notamment les États-Unis) grâce au système de redistribution<sup>12</sup>.

Le graphique suivant illustre le nombre de générations nécessaires dans différents pays pour que la classe pauvre atteigne le niveau de vie moyen.

<sup>11</sup> OCDE

<sup>12</sup> <http://www.observationsociete.fr/revenus/inegalites-revenus/comment-evoluent-les-inegalites-de-revenu.html>

## Nombre de générations nécessaires dans les pays de l'OCDE pour que la classe pauvre atteigne le niveau de vie moyen



Source : OCDE

## Mais des individus de plus en plus libres de choisir leurs communautés... et de les quitter

Parallèlement, les individus n'ont jamais été aussi libres de revendiquer leur appartenance à des communautés correspondant à leurs valeurs et/ou à leurs pratiques : appartenance religieuse, sexuelles, valeurs éthiques, défense de causes humanitaires ou environnementales... Ces affiliations sont rendues possibles par deux tendances simultanées.

D'une part l'individualisation croissante de la société, qui fait de l'individu le principal maître (mais aussi responsable de ses choix), ce qui va de pair avec une baisse de l'influence d'institutions historiques comme les Églises ou les syndicats. Selon le sociologue Émile Durkheim, « la fonction sociale de la religion, c'est de fournir les croyances communes, la "conscience collective" qui constitue le ciment de la société. »<sup>13</sup>

## Évolution du nombre de pratiquants par religion

Religion	Nombre de pratiquants (2018)
Catholicisme	En 2018, 32 % des sondés se sentent catholiques contre 70 % en 1981
Islam	En 2018, 6 % des sondés se sentent de confession musulmane. Le chiffre est de 14 % chez les 18-29 ans
« Sans-religion »	La proportion est passé de 27 % à 58 % en quarante ans. En 2018, la part des athées convaincus est 21 %, le chiffre a doublé par rapport à 1981

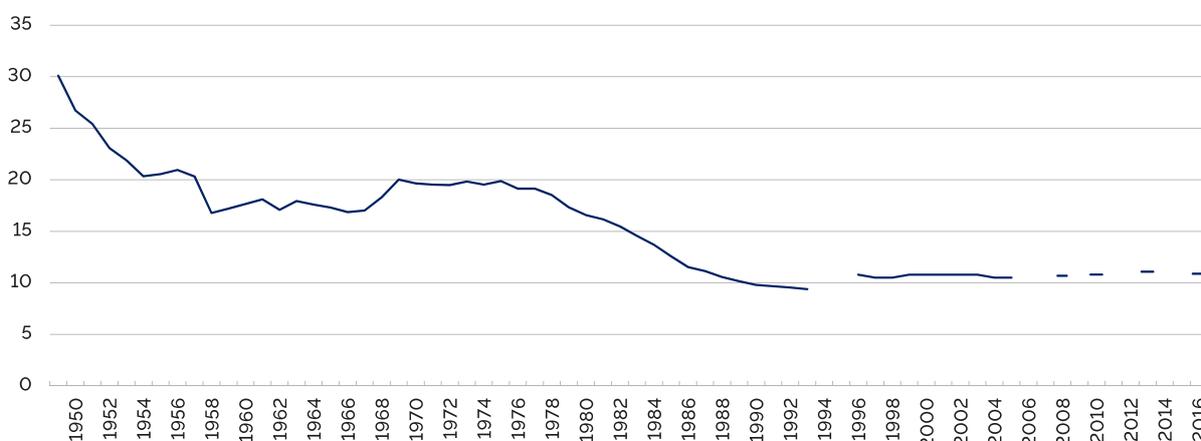
Source : enquête sur les Valeurs, 2018.

URL : [https://www.lepoint.fr/debats/de-plus-en-plus-de-francais-ne-croient-plus-en-dieu-23-05-2019-2314705\\_2.php](https://www.lepoint.fr/debats/de-plus-en-plus-de-francais-ne-croient-plus-en-dieu-23-05-2019-2314705_2.php)

<sup>13</sup> [https://www.scienceshumaines.com/des-croyances-diversifiees\\_fr\\_42155.html](https://www.scienceshumaines.com/des-croyances-diversifiees_fr_42155.html)

Le graphique ci-dessous illustre la diminution du taux de syndicalisation en France.

### Évolution du taux de syndicalisation en France (%)



Source : Centre d'observation de la société

Le taux de syndicalisation a diminué depuis les années 1960, suite aux progrès sociaux, notamment avec les Lois Auroux dans les années 1981 et 1982 (l'obligation annuelle de négocier les salaires, la durée et l'organisation du temps de travail, la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail en cas de danger (CHSCT), la création d'un droit d'expression pour les salariés). Aujourd'hui, les syndicats font face à une crise de légitimité du fait de la diminution du nombre de syndiqués mais représentent, malgré tout, les salariés

(conséquence de la représentativité des syndicats dans les entreprises). Ainsi, seul un salarié sur dix adhère aujourd'hui à un syndicat, contre trois sur dix à la sortie de la Seconde Guerre mondiale<sup>14</sup>.

D'autre part, la démocratisation de l'accès à Internet et les réseaux sociaux multiplient les possibilités de rejoindre des communautés. Aujourd'hui, près de 60 % des Français sont membres d'au moins un réseau social.

JAN 2020

## FRANCE

Données clés sur la situation de l'utilisation des téléphones portables, de l'internet et des médias sociaux



**Population totale**

**65,20 millions**

Urbanisation :

**80 %**



**Connexions de téléphones portables**

**65,53 millions**

Par rapport à la population :

**100 %**



**Utilisations d'Internet**

**58,03 millions**

Pénétration :

**89 %**



**Utilisateurs actifs de médias sociaux**

**39,00 millions**

Pénétration :

**60 %**

Sources : Population : Nations Unies ; Mobile : GSMA Intelligence ; Internet : UIT ; GlobalWebIndex ; GSMA Intelligence ; Eurostat ; Autorités de Régulation des Télécommunications Locales et organismes gouvernementaux ; Outils publicitaires en libre-service des plateformes de médias sociaux ; APJII ; Kepios ; Médias sociaux : Outils de publicité en libre-service des plateformes ; Annonces et rapports de résultats des entreprises ; Cafebazaar - dernières données disponibles en janvier 2020. Avis de comparabilité : changements de source et de base.

<sup>14</sup> <http://www.observationsociete.fr/travail/donnees-generales-travail/une-france-tres-peu-syndiquee.html>

## Les jeunes des années 2030 : enfin acteurs de leur vie ?

La jeunesse renvoie à une période de la vie, certes, mais également à certains marqueurs sociaux : l'accès à la formation, à l'emploi, à l'amour, à l'indépendance... autant de marqueurs bousculés par la crise sanitaire actuelle.

Cependant il n'existe pas une jeunesse uniforme, partageant les mêmes valeurs et pratiques. Comme cela a pu être le cas de la génération « 68 », il ne semble pas exister aujourd'hui de construction commune du « vivre ensemble » d'une cohorte d'âge. Il existe des jeunes, avec des expériences de vie, des cultures, des profils plus ou moins partagés. Les fractures sont liées à des différences sociales, économiques, culturelles et territoriales tout autant qu'à un accès et une maîtrise du numérique. La jeunesse est plurielle et interpelle nos organisations à répondre de façon adaptée et personnalisée, dans l'objectif de leur permettre d'être pleinement acteur de leur vie.

En même temps, les jeunes du monde entier ont accès à une industrie culturelle mondialisée, à des connaissances et des réseaux sociaux transnationaux, à une langue partagée (l'anglais) et à des problématiques globales : tous les jeunes s'inscrivent dans les crises économique, climatique, politique et depuis quelques mois, sanitaire. Peut-on envisager l'avènement d'une génération que d'aucun qualifie de « sacrifiée » ? Pour certains l'engagement des jeunes dans la transition climatique n'a jamais été aussi fort et pourrait être un événement commun et fondateur... mais le moment de confinement planétaire pourrait bien être ce « marqueur » d'une génération. Tous les jeunes de tous les pays, dans tous les territoires et toutes les classes sociales ont été confrontés aux mêmes difficultés d'accès à la formation (fermeture des universités) pour les uns, à l'emploi pour les autres, mais aussi à la sociabilité et surtout à l'indépendance. Si génération il y a, comment nos organisations peuvent-elles protéger et répondre au mieux à cette jeunesse qui se vit « en péril » ?

**Hélène Delahaye, docteure en sociologie, responsable de la prospective et de la recherche de La Poste**

---

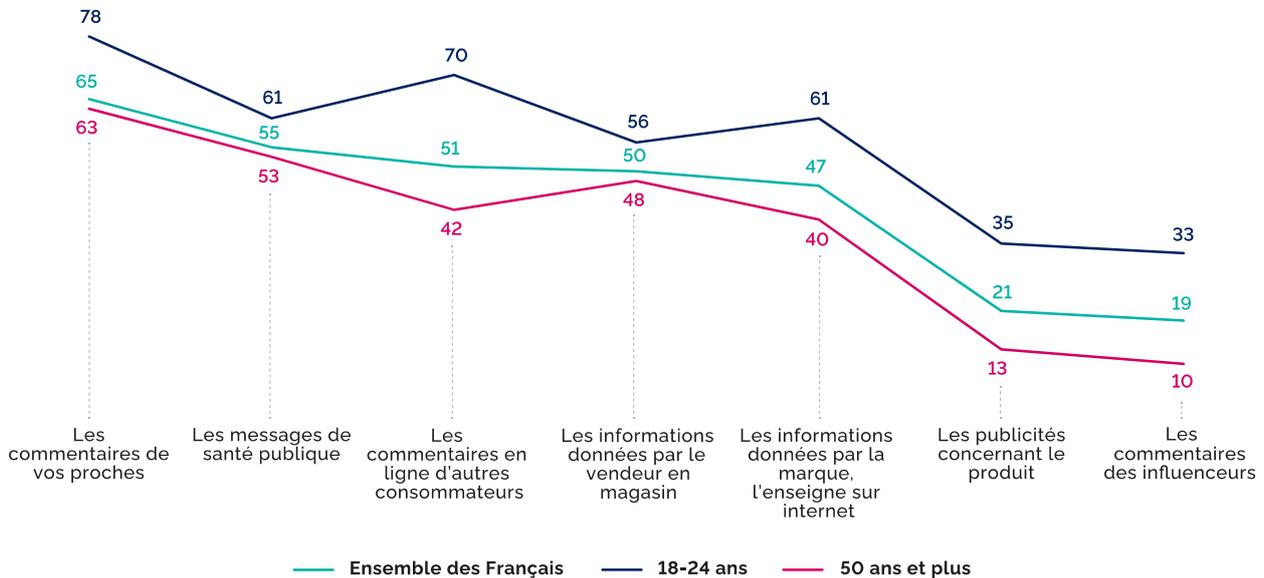
## Une influence croissante des communautés choisies sur les comportements individuels

Si les communautés héritées restent très structurantes dans les comportements et les choix des individus, l'influence des communautés choisies est aussi croissante. Ces communautés peuvent être liées à des valeurs et/ou des pratiques communes. Elles peuvent, de fait, constituer des influenceurs majeurs des comportements, y compris d'achat. En particulier, les réseaux sociaux sont devenus la deuxième source d'information sur les marques (derrière les moteurs de

recherche). Cette tendance est particulièrement vraie chez les jeunes générations pour qui l'influence des pairs n'est pas un phénomène nouveau, mais qui s'est encore accentuée avec les réseaux sociaux. Ils sont notamment de plus en plus sensibles aux discours relayés sur les réseaux sociaux mais aussi aux messages portés par les influenceurs (notamment sur Instagram, Facebook et YouTube).

## Consommation : qu'est ce qui influence le consommateur dans ses choix d'achat ?<sup>15</sup>

Lorsque vous devez faire un achat important (petit ou gros électroménager / matériel / ameublement / produit technologique / etc.), accordez-vous une grande ou une faible importance à chacun des discours suivants ? À tous, en % « Une grande importance »



Source : <https://observatoirecetelem.com/wp-content/uploads/2018/03/rapport-harris-observatoire-cetelem-2018-t1s3-consommation-aujourd'hui-et-demain-le-poids-des-influenceurs.pdf>

Par ailleurs, certaines communautés peuvent se révéler très engageantes pour les individus, notamment lorsqu'elles reposent sur des valeurs fortes voire extrémistes : c'est le cas par exemple des vegan ou des communautés de défense de l'environnement...

### Des jeunes générations plus déifiantes et sensibles aux messages des communautés

Les jeunes générations manifestent une défiance très forte envers les institutions traditionnelles, comme le montre leur faible engagement dans les partis politiques par exemple. Elles recherchent des autorités qu'elles estiment légitimes, ou plutôt des acteurs dignes de confiance dans un monde en crise profonde.

Ces générations sont très lucides quant à l'importance des « bons » réseaux, du milieu social d'origine et du patrimoine familial. Cette prise de conscience peut conduire certains d'entre eux à remettre en cause le fait de faire les « bonnes études », qui sont devenues une condition nécessaire mais non suffisante pour s'insérer professionnellement. Il en résulte un désaveu du système actuel et de son potentiel d'ascension sociale, et notamment une remise en cause du système de la méritocratie.

En réponse, une partie croissante des jeunes se reportent sur les réseaux communautaires, notamment les communautés numériques d'amis et les communautés d'engagement. Ils peuvent aussi être attirés par les communautés religieuses. L'objectif, pour ces jeunes, est de rejoindre des communautés accessibles facilement, sans réseau préalable, pour compenser les réseaux qu'ils n'ont pas par ailleurs. Ce qui peut apparaître comme une déviance aux yeux de la réalité correspond donc en réalité à un comportement très rationnel. Par ailleurs, cette génération n'a souvent pas peur de provoquer voire de choquer pour interpeller, par exemple grâce à des vidéos. Elle se montre ainsi très sensible aux messages très concis et percutants, qui ne portent pas à l'argumentation ni à la contestation. Autrement dit, ils sont beaucoup plus réceptifs à des discours proches de ceux utilisés par l'univers publicitaire que par la pensée contradictoire enseignée à l'école.

Une grande partie des jeunes générations se montrent très sensibles aux influenceurs en ligne, notamment aux blogueurs. En particulier, ils sont très réceptifs aux discours très courts et directs tels que ceux proposés dans les vidéos en ligne, qui peuvent rapidement devenir virales.

Norbert Merjagnan, auteur de science-fiction

<sup>15</sup> <https://comarketing-news.fr/des-consommateurs-sous-influence/>

---

## Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19

La crise sanitaire et surtout la crise économique qui en résulte pourraient remettre en cause les progrès en matière de réduction des inégalités. En effet, les situations de précarité augmenteront pendant probablement plusieurs années, y compris sur le plan des inégalités scolaires.

Toute la question étant de savoir dans quelle mesure un « retour à la normale » pourra s'observer ou non d'ici 10 ans. Sur ce point, les analystes restent pour l'instant divisés.

Parallèlement, la crise de la Covid a encore accentué l'influence des communautés en ligne dans la vie des Français, compte tenu de l'interdiction ou de la restriction de la plupart des rassemblements physiques (notamment associatifs). Si ce transfert était déjà amorcé avant la crise, il pourrait donc s'accélérer (par exemple le mouvement de la nuit debout et des gilets jaunes), et la logique de complémentarité pourrait, dans certains cas, céder durablement la place à une substitution plus radicale. L'inverse pourrait également être vrai. Beaucoup de gens se rendent compte à l'occasion de cette crise qu'ils ont besoin de contacts humains.

---

## Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures

À l'horizon 2030, les inégalités de destin pourraient rester une réalité en France. Mais la tendance dominante pourrait être plus que jamais la diversification des parcours individuels, des choix d'appartenance mais aussi des contraintes orientant les comportements des Français. Il est donc très probable que les communautés et les réseaux joueront toujours un rôle majeur dans les parcours de vie, mais les marges de manœuvre seront

de plus en plus complexes et variables selon les origines, le moment de la vie et les choix faits par chacun. Les individus seront donc définis à la fois par leurs caractéristiques héritées, leurs choix personnels et ceux influencés par leurs communautés d'appartenance. En particulier, le poids des communautés défendant des valeurs extrêmes pourrait s'accroître dans la société.

## Quels défis pour les assureurs ?

---

### 1. Prendre en compte le rôle des communautés, leurs attentes et valeurs

L'influence croissante des communautés sur les individus pourrait aussi concerner leurs choix en matière d'assurances. En effet, le repli sur les sphères communautaires d'origine ou choisies s'accompagne d'une confiance croissante accordée à ces communautés dans le choix des tiers de confiance, notamment les assureurs.

Ces communautés pourraient ainsi recommander certains produits correspondant à leurs valeurs environnementales, éthiques, religieuses... Cette tendance pourrait jouer en faveur des assureurs, ou non, si des acteurs ou des produits sont dénigrés car ne respectant pas les valeurs du collectif.

---

### 2. Se préparer à proposer des offres différenciées pour les communautés

Les communautés pourraient être de plus en plus nombreuses à s'assurer pour couvrir leurs activités et leurs membres. C'est déjà le cas bien sûr des associations, mais ce besoin pourrait s'étendre aux communautés en ligne.

En réponse, des assureurs proposent déjà des assurances collaboratives. Par exemple, la MAIF a lancé en 2017 une assurance collaborative pour les propriétaires de voitures

électriques, après avoir constaté que ces derniers se considèrent comme de meilleurs conducteurs que la moyenne (et donc moins dangereux)<sup>16</sup>.

L'entreprise Otherwise propose des assurances collaboratives pour les propriétaires d'animaux, les conducteurs et une complémentaire santé destinée notamment aux auto-entrepreneurs<sup>17</sup>.

---

<sup>16</sup> <https://www.maif.fr/particuliers/auto-moto/guide-assurance-auto/voiture-electrique.html>

<sup>17</sup> <https://otherwise.fr/>

---

### 3. Se préparer au développement de nouveaux acteurs (d'origine communautaire) dans le champ de la couverture des risques

Enfin, certaines communautés pourraient elles-mêmes proposer des assurances à leurs membres. C'est déjà le cas par exemple dans le secteur agricole, avec certaines coopératives d'exploitants d'agricoles, qui pourraient étendre leurs services dans ce domaine. Par exemple, AgroSolutions, filiale du premier groupe coopératif agricole français InVivo, propose depuis 2017 des services de courtage en assurances. Son objectif est « d'augmenter le taux de couverture assurantielle » des

céréaliéristes français<sup>18</sup>. Elle propose un produit d'assurance en partenariat avec Groupama, et veut en développer d'autres.

Par ailleurs, la plate-forme Malt, qui anime une communauté de *freelances*, propose une assurance santé spécifique (Alan), Uber propose à ses chauffeurs une assurance, Deliveroo pour ses livreurs (distribution d'une Responsabilité civile et assurance accident via Qover et La Parisienne).

---

<sup>18</sup> InVivo se lance dans le courtage en assurance

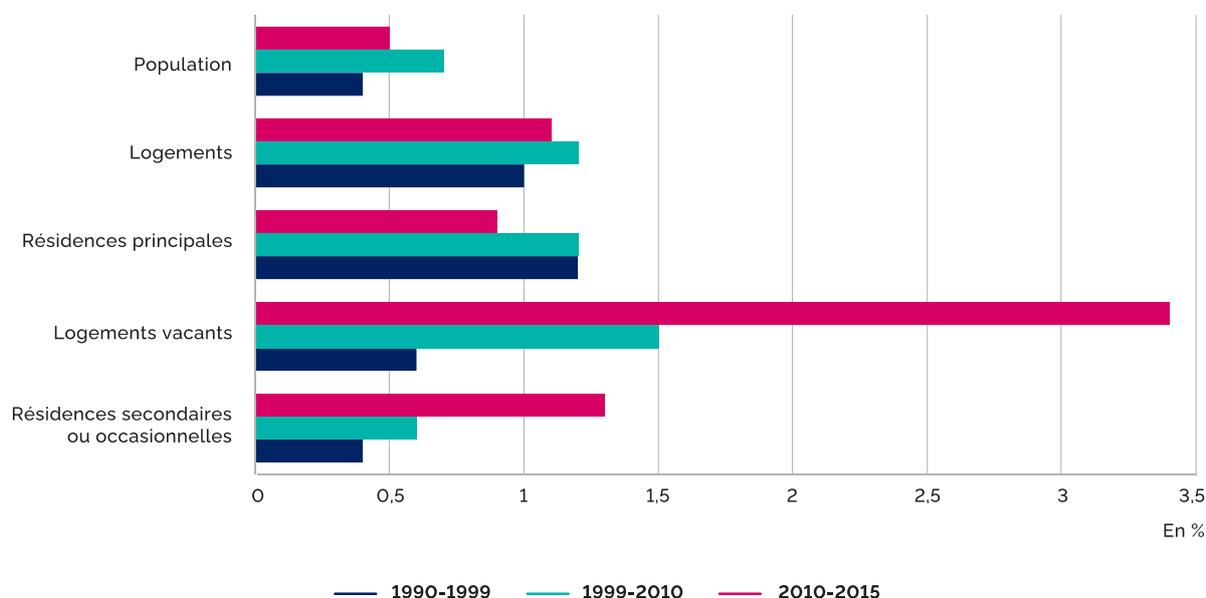
### III. Des foyers pour habiter, travailler, partager

#### 1. Des tensions croissantes sur le parc de logements

La France métropolitaine compte aujourd'hui 35,7 millions de logements<sup>19</sup>, dont 82 % de résidences principales, 10 % de résidences secondaires ou logements occasionnels et 8 % de logements vacants. Depuis 35 ans, le parc de logements croît globalement au même rythme que le nombre de ménages, soit environ 1,1 % par an. Mais la demande de logements est de plus en plus concentrée dans certains territoires (Ouest et Sud notamment) et dans les métropoles, où des tensions croissantes s'observent sur le parc de logement. Cette pression est encore accrue par le fait que le nombre de logements vacants a augmenté de 45 % en France depuis 10 ans, y compris

dans ces zones déjà sous tension : près de 10 % des logements sont aujourd'hui vacants dans les centres-villes des grands pôles urbains. En conséquence, des ménages peuvent ne pas avoir de logement adapté à leur situation. Elles peuvent se retrouver dans une situation de mal-logement<sup>20</sup> ou de surpeuplement<sup>21</sup>. Quatre millions de personnes sont aujourd'hui concernées par le mal-logement. Plus de 8 % des ménages sont en situation de surpeuplement, majoritairement des locataires. Parallèlement, des régions et des territoires connaissent au contraire un phénomène de sous-occupation et de vacance élevée de leur parc de logements.

#### Taux de croissance annuel de la population et du parc de logements selon la catégorie



Source : Insee, recensements de la population de 1990, 1999, 2010 et 2015.  
Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3572689>

**Lecture :** de 2010 à 2015, la population a augmenté annuellement de 0,5 % en moyenne, le nombre de logements de 1,1%, le nombre de logements vacants de 3,4 %. Champ : France hors Mayotte.

Les dépenses consacrées par les ménages à leur logement représentent l'équivalent d'un cinquième du PIB de la France. Elles représentent aussi en moyenne plus d'un quart de leur

budget, avec des différences très importantes selon les catégories de ménages : les 10 % les plus pauvres consacrent 42 % de leurs revenus au logement.

<sup>19</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263935>

<sup>20</sup> Selon l'INSEE, le mal-logement peut prendre trois formes qui ne se recoupent pas nécessairement : la mauvaise qualité de l'habitat (bruit, humidité, chauffage défaillant etc.), la superficie trop faible, ou la précarité de l'hébergement.

<sup>21</sup> Selon l'INSEE, un logement sera en état de « surpeuplement modéré » s'il manque une pièce par rapport à la norme et en état de « surpeuplement accentué » s'il manque deux pièces. La notion de surpeuplement accentué est utilisée pour définir le mal-logement.

---

## Les impacts de la crise de la Covid-19

La crise de la Covid, en particulier les deux périodes de confinement, ont confirmé et accentué les inégalités en matière de logement au sein de la population française. En particulier, les difficultés générées par le surpeuplement ont été accentuées pendant cette période. Or, ces situations concernent principalement les métropoles : 74 % des personnes vivant dans un logement surpeuplé sont dans une grande agglomération, dont 40 % en région parisienne<sup>22</sup>.

En réponse, certains ménages qui en ont les moyens pourraient choisir de quitter les métropoles pour s'installer dans des villes plus petites, voire en zone rurale. L'INSEE enregistre en réalité depuis 40 ans une croissance des espaces peu denses

supérieure au reste des territoires. Et cette attractivité pourrait encore s'accroître, comme le montrent différentes enquêtes réalisées depuis le printemps ainsi que les premiers retours des agences immobilières<sup>23</sup>.

Le marché des résidences secondaires (qui représentent 10 % du parc de logements), qui tendait à s'essouffler, surtout du fait d'une taxation particulièrement élevée<sup>24</sup> en 2018 et avec l'essor d'Airbnb, pourrait être redynamisé.

Néanmoins, ces premières tendances conjoncturelles devront bien sûr continuer à être analysées pour être confirmées ou non.

---

## Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures

D'ici 2030, les inégalités en matière d'accès au logement et de confort du logement pourraient encore s'accroître. Pour les ménages qui ont le choix, le cadre de vie sera aussi de plus en plus déterminant dans le choix du logement, l'espace et la proximité avec la nature devenant des critères importants. Parallèlement, les jeunes pour qui l'accès à la propriété deviendra difficile voire impossible pourraient au contraire limiter leurs dépenses liées au logement. Par ailleurs, le confort

thermique des logements devrait globalement s'accroître grâce au renforcement des normes dans ce domaine.

D'ici 2030, la structure du parc de logements et la localisation de la population ne vont pas être drastiquement remises en cause, compte tenu de leur inertie. Néanmoins, le poids des métropoles pourrait être revu à la baisse, alors que des villes moyennes et des zones rurales, notamment situées à proximité de pôles attractifs, pourraient être redynamisées.

---

## 2. La maison monde

Si les ménages français consacrent une part importante de leur budget à leur logement, ils y occupent aussi l'essentiel de leur temps et de leurs activités. Plusieurs tendances se conjuguent :

- Aujourd'hui, plus de la moitié de la population est constituée de personnes inactives (enfants, étudiants, chômeurs, mères au foyer, retraités, personnes handicapées...);

- Le numérique permet d'effectuer toujours plus d'activités de chez soi (travailler, se former, consommer, se divertir, se cultiver...);

- Le foyer est considéré comme le principal lieu permettant de se retrouver en famille ;

- Les Français souhaitent consacrer du temps à l'entretien et à l'aménagement de leur logement.

---

<sup>22</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4478728>

<sup>23</sup> <https://www.futuribles.com/en/article/la-covid-accelerateur-de-la-demetropolisation/>

<sup>24</sup> <https://data.gouv.fr>

## Tout faire chez soi grâce au numérique

En 2019, seul 7 % des salariés déclaraient officiellement télétravailler au moins une fois par semaine. La moitié d'entre eux étaient des cadres<sup>25</sup>. Néanmoins, le télétravail concernait vraisemblablement une part plus importante de personnes de manière informelle : dans les différentes enquêtes réalisées sur le sujet, entre un quart et un tiers d'entre eux déclaraient y recourir régulièrement en 2019. Pendant le premier confinement, un salarié sur cinq était en télétravail à temps plein. Pendant le second confinement, ils n'étaient plus qu'un sur dix.

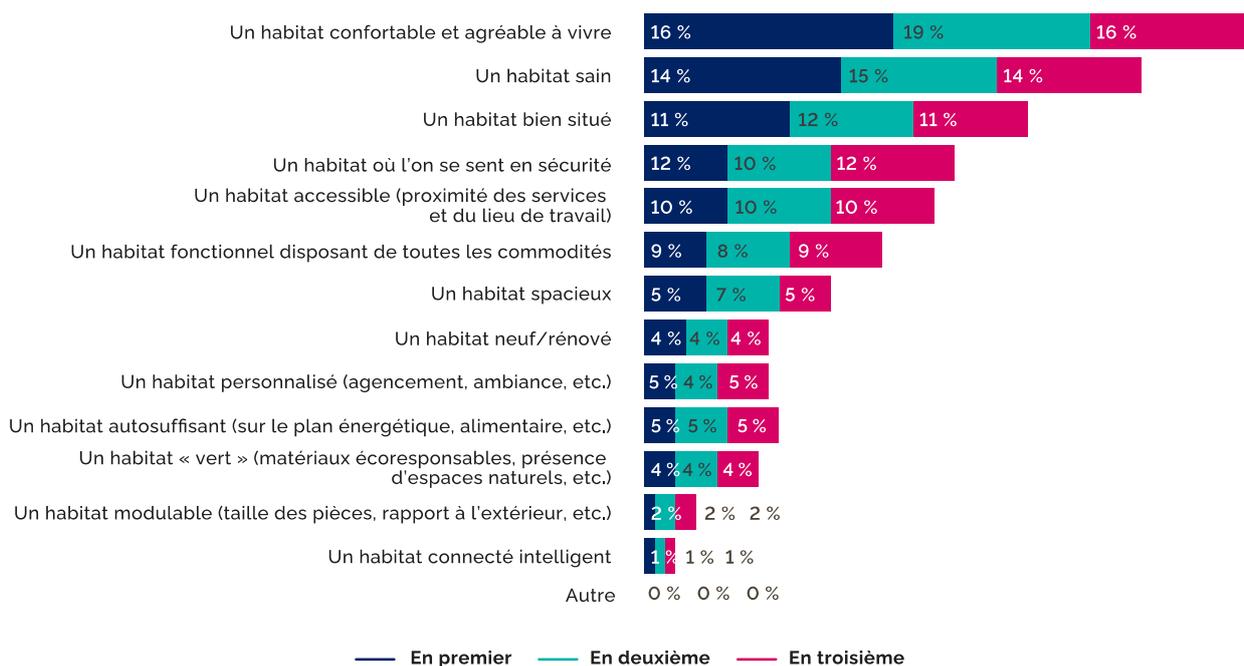
En 2019, le e-commerce représentait 9 % du commerce de détail en France (hors alimentation). Mais, pendant le premier confinement, les ventes en ligne de la grande distribution ont augmenté de 50 %, et tout laisse à penser que le e-commerce va connaître une croissance durablement accélérée suite à la crise<sup>26</sup>.

## Toujours plus d'espace et de nature

Compte tenu de ce temps passé dans le logement et de la diversité des activités qui y sont effectuées, la surface par personne et le confort des logements n'ont cessé d'augmenter depuis 50 ans. Selon le Conseil général de l'environnement et du développement durable, en 2013, chaque Français dispose en moyenne de 40 m<sup>2</sup>, contre 23 m<sup>2</sup> en 1970. Et les deux tiers des résidences principales sont des maisons, dont la quasi-

totalité disposent d'un jardin. Le fait de disposer d'un logement modulable ne fait pas pour l'instant partie des priorités, mais pourrait le devenir en réponse à ces nouveaux usages : pièce dédiée au télétravail, besoins différenciés selon les moments pour les familles recomposées, besoin d'une pièce indépendante pour les grands enfants ou les parents dépendants, etc.

## En dehors du prix, quels sont les critères qui vous importent le plus dans le choix d'un logement



Source : <http://lobsoco.com/wp-content/uploads/2019/03/Observatoire-de-lHabitat-LObSoCo-Nexity-CDC-Habitat-Somfy.pdf>

<sup>25</sup> <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/dares-analyses-dares-indicateurs-dares-resultats/article/quels-sont-les-salaries-concernes-par-le-teletravail> ; <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/tableaux-de-bord/le-marche-du-travail-pendant-le-covid-19/>

<sup>26</sup> [https://www.fevad.com/communiqués-de-presse/cp\\_2020/](https://www.fevad.com/communiqués-de-presse/cp_2020/)

Selon l'Observatoire de l'habitat de Nexity, en 2019, donc avant même la crise de la Covid, 6 Français sur 10 aspiraient à vivre « ailleurs », principalement des urbains souhaitant se rapprocher de la nature<sup>27</sup>.

---

## Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19

La crise de la Covid, et notamment les deux périodes de confinement, ont bien évidemment accéléré ce recentrage des ménages sur leur logement. Ainsi, le recours au télétravail pourrait rester durablement élevé, même lorsque la crise sanitaire sera terminée.

De même, le recours au e-commerce s'est accru depuis le début de la crise sanitaire : les ventes en ligne ont augmenté de près de 50 % au cours du deuxième trimestre 2020<sup>28</sup>.

Enfin, les deux périodes de confinement accentuent encore la place du logement dans la vie, et l'importance accordée à son

confort, à l'espace, mais aussi à sa localisation dans un environnement agréable, proche de la nature. Pendant le premier confinement, un quart des Français déclaraient avoir envie de déménager après le déconfinement, pour avoir plus d'espace, notamment extérieur, mais aussi pour vivre plus près de la nature<sup>29</sup>. Selon une enquête réalisée auprès du réseau d'agents immobiliers CapiFrance, plus de 70 % d'entre eux ont enregistré une hausse des recherches de biens avec extérieur entre juin et juillet<sup>30</sup>. Certaines régions peu denses constatent une croissance des recherches de logements, très majoritairement des maisons avec jardin (en particulier Normandie, Bretagne, Poitou...).

---

## Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures

D'ici 2030, le vieillissement de la population, l'importance accordée au logement et les innovations numériques devraient encore accentuer le recentrage des ménages sur leur logement. Cette situation posera la question du partage et de la gestion des espaces au sein du logement entre ses occupants

et leurs différentes activités. Par ailleurs, ce repli sur le logement pourra aussi se répercuter sur les relations intrafamiliales et amicales : plus d'échanges via les outils numériques, mais aussi plus de moments partagés dans le logement plutôt qu'à l'extérieur.

---

## 3. Le retour de la cohabitation intergénérationnelle

En France, la cohabitation intergénérationnelle n'est plus une pratique dominante surtout dans les grandes agglomérations. Les jeunes cherchent à acquérir leur autonomie le plus tôt possible. Néanmoins, près de la moitié des 18-29 ans, soit près de 5 millions de personnes, habitent chez leurs parents<sup>31</sup>. Alors que la cohabitation des jeunes avec leurs parents avait diminué pendant les années 1990, elle augmente à nouveau depuis 20 ans. En effet, l'allongement de la durée des études, l'entrée plus tardive et compliquée sur le marché du travail ainsi que les difficultés à trouver un logement contraignent de plus en plus de jeunes à rester ou à retourner vivre chez leurs parents. Cette

situation concerne aussi bien des étudiants que des chômeurs et des travailleurs, la principale motivation pour tous étant financière.

Parallèlement, près de 200 000 adultes habitent chez un proche à cause de problèmes de santé. Il s'agit principalement de femmes âgées et veuves vivant chez un de leurs enfants. Ainsi, près de 3 % des femmes de plus de 75 ans habitent chez leur enfant. Néanmoins, ce phénomène reste encore mal mesuré et pourrait concerner beaucoup plus de personnes, notamment dépendantes.

---

<sup>27</sup> <https://www.nexity.fr/observatoire-habitat/edition-2019>

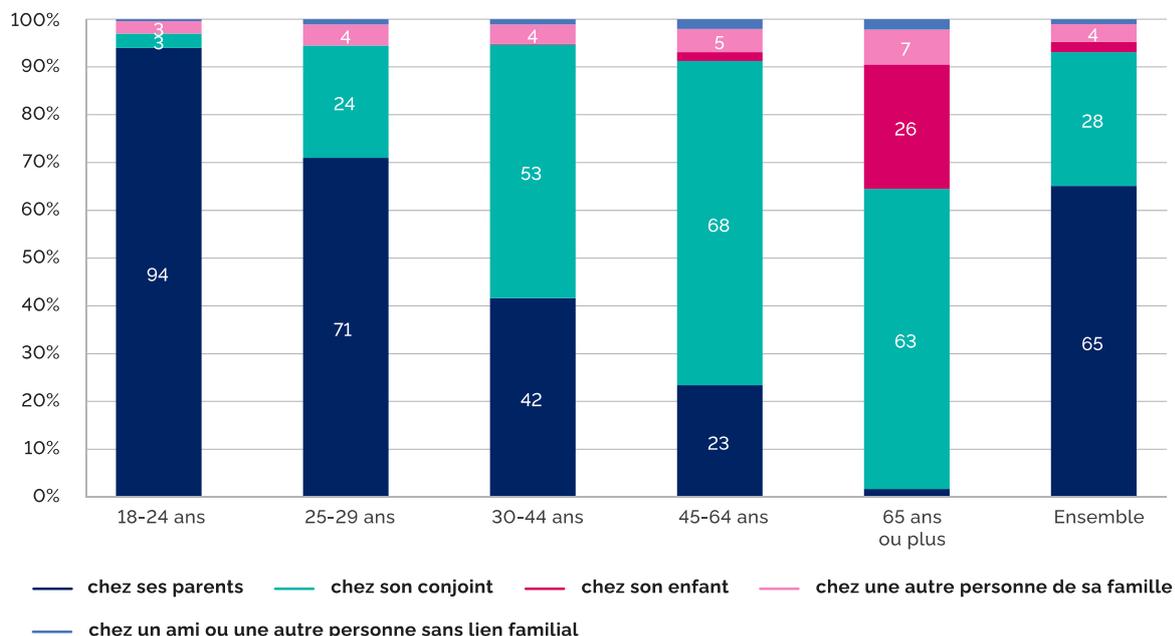
<sup>28</sup> <https://www.fevad.com/bilan-du-e-commerce-au-2eme-trimestre-259-milliards-deuros-de-chiffre-daffaires-en-hausse-de-53/>

<sup>29</sup> [https://fr.forumviesmobiles.org/projet/2020/04/23/enquete-sur-impacts-confinement-sur-mobilite-et-modes-vie-des-francais-13285?utm\\_source=NL&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=enquete\\_confinement](https://fr.forumviesmobiles.org/projet/2020/04/23/enquete-sur-impacts-confinement-sur-mobilite-et-modes-vie-des-francais-13285?utm_source=NL&utm_medium=email&utm_campaign=enquete_confinement)

<sup>30</sup> <http://extranet.escalconsulting.com/cp/cp.php?idcp=5618>

<sup>31</sup> <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd58.pdf>

## Répartition des adultes vivant chez autrui selon leur lien avec la personne chez qui ils habitent (en %)



Source : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd58.pdf>

### Trouver un logement : le parcours du combattant des jeunes

L'entrée dans un logement indépendant représente un moment de bascule dans la vie, un symbole d'autonomie pour les jeunes adultes. Pourtant, une tension croissante s'observe entre les aspirations de ces jeunes à plus de liberté et les contraintes associées à la recherche d'un logement. En effet, aujourd'hui, pour accéder à un logement, il faut un emploi stable, notamment salarié. Or, de plus en plus de jeunes ont du mal à s'insérer sur le marché du travail, ou préfèrent se lancer en tant qu'indépendants. Face à une société plus incertaine et moins normée, les jeunes s'adaptent en effet en recherchant des emplois plus souples et/ou en devenant entrepreneurs. Mais le logement reste une sorte de verrou, d'ancre dans ce modèle. Il devient donc le facteur qui va normaliser le plus une jeunesse qui est au contraire en recherche de nouvelles formes de vie et d'engagement. Elle risque donc de subir son destin, de ne pas avoir la possibilité de vivre selon ses aspirations, notamment professionnelles.

Norbert Merjagan, auteur de science-fiction

### L'essor de la colocation à tous les âges

La colocation entre amis ou même entre inconnus se développe aussi, bien au-delà du monde étudiant. Ainsi, 7 Français sur 10 affirment avoir déjà vécu en colocation. Selon les différentes enquêtes réalisées sur ce sujet, la moitié des personnes en colocation sont salariées ou inactives<sup>32</sup>. Leur motivation est autant financière que sociale : il s'agit d'éviter d'habiter seul, de partager à la fois un loyer, des équipements et des bons moments<sup>33</sup>. Pour rappel, actuellement un tiers des Français habitent seuls.

L'essor d'Airbnb s'est également traduit par l'ouverture des logements à de parfaits étrangers, pour une ou plusieurs nuits<sup>37</sup>. Au cours de l'été 2019, 8,5 millions de Français ont utilisé Airbnb pour leurs locations de vacances, et en 2018, les hébergements proposés par des particuliers représentaient 14 % de la fréquentation touristique en France.

Le logement n'est donc plus nécessairement un lieu intime, réservé aux proches, mais peut au contraire devenir un lieu de partage, de temps, d'activités mais aussi d'équipements.

<sup>32</sup> <https://blog.locservice.fr/observatoire-2020-marche-colocation-france-locservice-6307.html>

<sup>33</sup> [http://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2018/12/Rapport-Harris-Interactive-Les\\_Francais\\_et\\_la\\_colocation-BAD1.pdf](http://harris-interactive.fr/wp-content/uploads/sites/6/2018/12/Rapport-Harris-Interactive-Les_Francais_et_la_colocation-BAD1.pdf)

## Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19

La crise de la Covid, et notamment les périodes de confinement, s'est traduite par un recentrage sur la famille foyer, mais aussi par de nouvelles cohabitations intergénérationnelles pendant ces périodes inédites. Ainsi, des étudiants et des couples avec enfants sont retournés vivre chez leurs parents pendant le premier et parfois le deuxième confinement.

Parallèlement, la crise a porté un coup d'arrêt inédit aux pratiques de location de courte durée via Airbnb, principalement à cause de la diminution drastique du nombre de touristes.

En revanche, les recherches de colocations ne semblent pas avoir été remises en cause jusqu'à présent.

## Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures

À l'avenir, les pratiques de colocation devraient continuer à se développer en réponse à la fois à la hausse des coûts des logements et pour contrer la solitude.

La colocation intergénérationnelle pourrait aussi attirer de plus en plus de personnes âgées souhaitant rester dans leur logement tout en bénéficiant de la présence d'un(e) étudiant(e).

## 4. Acquérir et équiper son logement demain

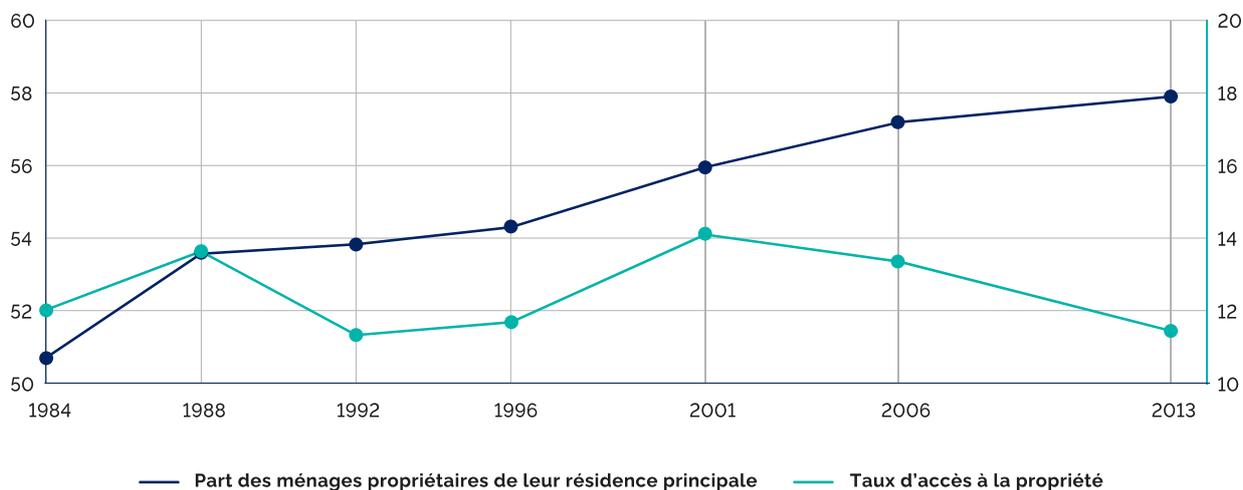
### Devenir propriétaire, un objectif de plus en plus contraint

Depuis 40 ans, la part de ménages propriétaires de leur logement a augmenté de plus de 12 points, pour atteindre 58 %. Néanmoins, ce taux s'est stabilisé depuis 10 ans<sup>34</sup>. En effet, même si la capacité d'achat des ménages a augmenté en moyenne, le taux d'accès à la propriété diminue depuis 2006. En particulier, devenir propriétaire devient plus difficile pour les

ménages de moins de 45 ans aux revenus modestes : seuls 16 % le sont aujourd'hui, soit deux fois moins qu'il y a 40 ans<sup>35</sup>. Ces publics sont en effet les plus exposés aux difficultés d'accès au logement : hausse des prix, exigences croissantes pour l'octroi d'un prêt immobilier, revenus plus fluctuants...

### Part des ménages propriétaires de leur résidence principale et taux d'accès à la propriété depuis 1984

En %



Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3303465?sommaire=3353488>

<sup>34</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277733?sommaire=4318291>

<sup>35</sup> <https://publications.banque-france.fr/hausse-des-inegalites-daccess-la-propriete-entre-jeunes-menages-en-france-1973-2013>

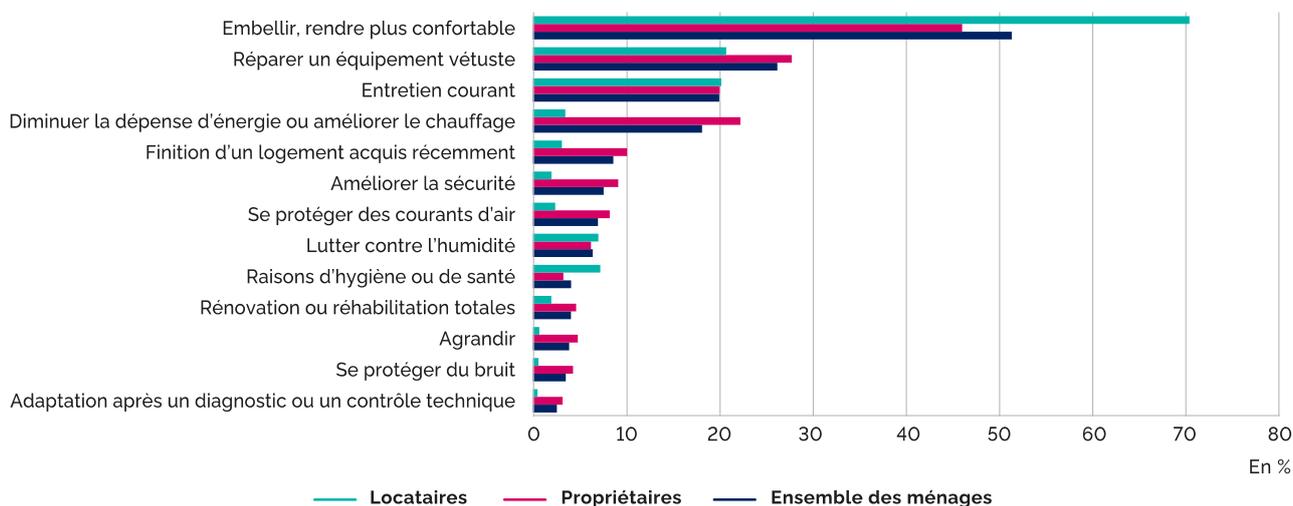
## Toujours plus de moyens consacrés à l'équipement et l'entretien du logement

Les ménages consacrent en moyenne plus de 26 % de leur budget au logement, en hausse de six points depuis 30 ans<sup>36</sup>. Les dépenses annuelles des propriétaires pour leur résidence principale ont plus que doublé sur cette période (en incluant les

remboursements de prêts), de même que pour les locataires du secteur privé. Chaque année, près d'un tiers des ménages financent des travaux dans leur logement ou leur copropriété : embellissement, réparation, entretien...

### Motifs des travaux selon le statut d'occupation

(France hors Mayotte)



Source : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2586026/LOGFRA1717\\_F7.7.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2586026/LOGFRA1717_F7.7.pdf)

Note : le ménage pouvant donner plusieurs motifs, la somme des barres ne fait pas 100%.

**Lecture :** 70,3 % des locataires qui ont fait des travaux au cours des 12 mois précédents avaient pour motif d'embellir leur logement.

## Des logements plus connectés et intelligents

Annoncé depuis plusieurs années, le logement intelligent recouvre différentes applications : améliorer le confort des équipements, optimiser les consommations d'eau et d'énergie, sécuriser le logement contre des intrusions et assurer la sécurité des personnes âgées. Grâce aux équipements connectés (*smartphones*, enceintes, moniteurs, ...), il devient ainsi possible de régler à distance la température du logement, d'allumer, d'éteindre ou de mettre en veille des appareils (chaudière, chauffe-eau, lave-vaisselle, lave-linge), de contrôler l'ouverture ou la fermeture des volets roulants, etc. Les appareils électroménagers peuvent informer leur propriétaire en cas de problème, être programmés à distance, mis en veille pour économiser de l'énergie. Néanmoins, actuellement, seuls 3 logements sur 10 en France sont équipés d'au moins un appareil connecté<sup>37</sup>. Il s'agit principalement d'équipements de surveillance (alarmes) et de pilotages de la consommation d'électricité. Les enceintes connectées connaissent aussi un engouement croissant depuis leur mise sur le marché il y a quelques années : plus de trois millions de foyers en sont équipés<sup>38</sup>.

Des promoteurs immobiliers, tel que Nexity, proposent des logements neufs équipés d'une application centralisée permettant de contrôler les équipements du logement (consommation d'énergie, d'eau, ...), mais aussi d'informer ses occupants sur les parties communes (panne d'un ascenseur, ...) <sup>39</sup>.

Enfin, le potentiel des logements connectés est mis en avant pour le suivi des personnes âgées en perte d'autonomie. Des détecteurs de présence permettent d'allumer et d'éteindre les lumières, des détecteurs de chute ou des appareils devant être déclenchés tous les jours à la même heure (cafetière, douche, etc.) alertent les secours en cas de problème.

Néanmoins, la question de l'acceptabilité de ces technologies se pose auprès de certaines populations, notamment les plus âgées.

Néanmoins, la question de l'acceptabilité de ces technologies se pose auprès de certaines populations, notamment justement les plus âgées.

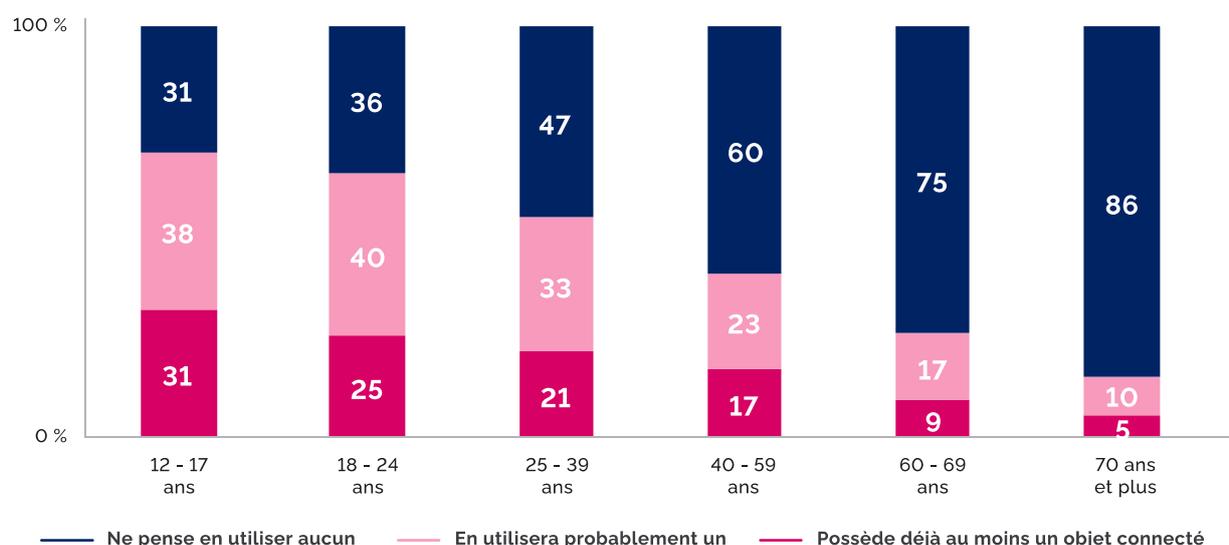
<sup>36</sup> [https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd25\\_depenses\\_pre-engagees\\_queL\\_poids\\_dans\\_le\\_budget\\_des\\_menages.pdf](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dd25_depenses_pre-engagees_queL_poids_dans_le_budget_des_menages.pdf)

<sup>37</sup> <https://www.lesechos.fr/partenaires/enedis-la-transition-connectee/les-francais-satisfaits-des-objets-connectes-pour-leur-logement-1017812>

<sup>38</sup> <https://labo.fnac.com/actualite/france-compte-32-millions-utilisateurs-enceintes-connectees/>

<sup>39</sup> <https://www.nexity.fr/guide-immobilier/conseils-achat/maison-connectee/maison-intelligente>

## Position de la population en 2019 vis-à-vis des objets connectés, quel que soit le domaine concerné, en fonction de l'âge



Source : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC)  
<https://www.credoc.fr/publications/barometre-du-numerique-2019>

### Les assureurs intègrent les logements et les équipements intelligents dans leurs offres

Plusieurs compagnies d'assurances proposent déjà des offres visant à exploiter le potentiel des logements connectés.

Ainsi, la Macif supprime les franchises en cas de sinistre en échange de l'installation de services de surveillance du logement grâce à des objets connectés : caméras de vidéosurveillance, détecteurs de fumée, de présence, d'inondation... Ils sont reliés à une application qui alerte l'occupant en cas d'anomalie.

Le groupe BNP Paribas va plus loin, puisqu'il investit directement dans la construction de logements connectés. Il a ainsi inauguré à Issy-Les-Moulineaux une résidence neuve entièrement composée de logements connectés. Les habitants peuvent notamment piloter par la voix ou leur smartphone le chauffage, l'éclairage et un certain nombre d'équipements connectés.

### Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19

La crise accentuera aussi évidemment les inégalités en termes de marges de manœuvre financières des ménages pour acquérir et entretenir leur logement. La précarité énergétique et, plus largement, les contraintes pour payer les factures du logement pourraient croître.

Par ailleurs, en recentrant toujours plus les ménages sur leur logement, la crise de la Covid devrait accentuer encore les investissements des ménages propriétaires dans leur logement, en tout cas pour ceux qui en ont les moyens : travaux d'embellissement compte tenu du temps qui y est passé, travaux d'aménagement par exemple pour disposer d'une pièce dédiée au télétravail, etc.

### Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures

Au cours des 10 prochaines années, les tensions devraient encore croître entre les aspirations des ménages et leurs marges de manœuvre financières.

L'enjeu de l'aménagement des logements à la dépendance deviendra crucial. Par ailleurs, un autre enjeu émergera : le décalage entre la structure du parc de logements, constitué

majoritairement de grands logements, et la réduction du nombre de personnes par ménage. Cette inadéquation entre offre et demande pourrait accroître d'autant les besoins de fluidification de la mobilité résidentielle ou, à défaut, d'adaptation du logement pour moduler les espaces. Elle pourrait aussi être favorable aux pratiques de colocation et de cohabitation.

# Quels défis pour les assureurs ?

---

## 1. Intégrer systématiquement la question immobilière dans l'accompagnement des parcours de vie des assurés (relationnel, conseil, orientation...)

L'immobilier constitue plus que jamais un placement attractif, rentable et sûr aux yeux des ménages, au détriment des assurances-vie et des placements financiers. La majorité des ménages ont en effet une forte aversion au risque pour leurs placements, et prennent conscience de la baisse de rentabilité de l'assurance-vie. Maintenir l'attractivité de cette dernière constitue donc déjà un défi pour les assureurs, qui va encore s'accroître à l'avenir, et conduire à repenser ce produit. Parallèlement, les assureurs pourraient aussi s'attacher à développer le « goût du risque » des ménages, pour les orienter vers des placements plus risqués mais aussi plus rentables.

Si le logement constitue une priorité pour les Français, son accès est également plus compliqué dans les zones en tension (métropoles, zones côtières...) et pour certains publics,

notamment les jeunes et les précaires, mais aussi de plus en plus pour une partie des classes moyennes. Or, l'accès au logement détermine une grande partie des conditions de vie des individus. De nouveaux besoins apparaissent donc, notamment des jeunes, pour accéder à un premier logement, puis pour devenir propriétaires. Si certains peuvent compter sur leur famille pour les aider, d'autres se retrouvent très démunis, et cette situation peut compliquer leur autonomisation et leur entrée sur le marché du travail. L'anticipation de cette étape peut se traduire par un besoin d'épargne précoce, mais aussi par un besoin de tiers de confiance autre que les proches, pour se porter garant des jeunes locataires.

Pour améliorer l'accès à la propriété, un crédit-bail immobilier pourrait aussi être envisagé pour les particuliers.

---

## 2. Offrir une protection évolutive pour intégrer la diversité des usages et des besoins dans le logement

L'évolution du rapport des Français à leur logement se traduit par des besoins accrus, qui suppose aussi de repenser l'approche envers le foyer. Il devient en effet un investissement à la fois financier et affectif, un lieu où s'expriment les goûts, les valeurs, la distinction sociale... Ceci suppose, pour les assureurs, d'appréhender le logement de manière globale, en termes de besoins d'équipement, d'entretien, de modularité au cours de la vie, d'anticipation des différentes étapes de la famille (arrivée

des enfants, besoin d'autonomie des grands enfants, adaptation à la dépendance des occupants...).

Il s'agit notamment d'intégrer les enjeux du télétravail en renforçant les offres couvrant les risques individuels à domicile (accident de travail à domicile, enjeu de santé...). Les confinements ont révélé ces nouveaux besoins aujourd'hui mal couverts

## IV. Des besoins toujours plus différenciés selon les âges

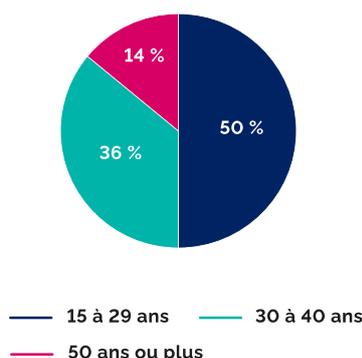
### 1. Devenir adulte et autonome

#### Une entrée sur le marché du travail plus tardive et plus compliquée

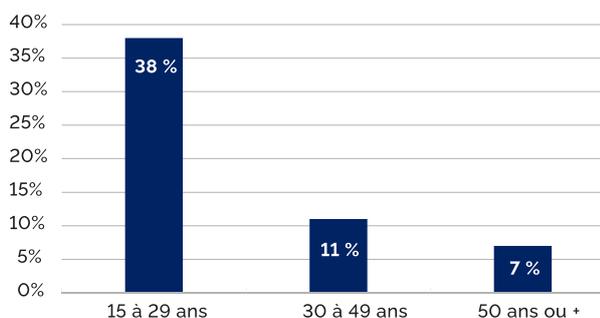
L'entrée sur le marché du travail a toujours conditionné l'autonomisation des jeunes, déterminant leur indépendance financière. Or, cette entrée se fait de plus en plus tardivement, d'une part à cause de l'allongement de la durée des études<sup>40</sup>, d'autre part à cause des tensions sur le marché du travail. De plus, les jeunes mettent plus de temps à trouver un emploi stable (CDI) et passent donc par une phase plus longue que leurs parents d'emplois précaires et/ou d'alternance entre

emploi et chômage. Près d'un jeune actif sur cinq de moins de 25 ans est au chômage. La moitié des travailleurs précaires en France ont moins de 30 ans, et près de 40 % des moins de 30 ans ont un emploi précaire. Les jeunes peu diplômés sont, sans surprise, les plus touchés par cette précarité : actuellement, près de la moitié des jeunes sans diplôme sont au chômage, contre 9 % des jeunes diplômés du supérieur.

#### Répartition des précaires selon l'âge, en %



#### Taux de précarité selon l'âge, données 2018, en %



Source : <http://www.observationsociete.fr/ages/jeunes/precarite-jeunes-populaires.html>

Par ailleurs, les différentes enquêtes réalisées sur le sujet semblent montrer un niveau d'exigence des jeunes, envers les entreprises, plus élevé que celui de leurs parents. Ils accordent plus d'importance au fait de donner du sens à leur travail, à la reconnaissance de leurs compétences et à l'éthique de leur entreprise. Néanmoins, ils se montrent aussi moins fidèles envers leur employeur et plus attirés par l'entrepreneuriat<sup>41</sup>.

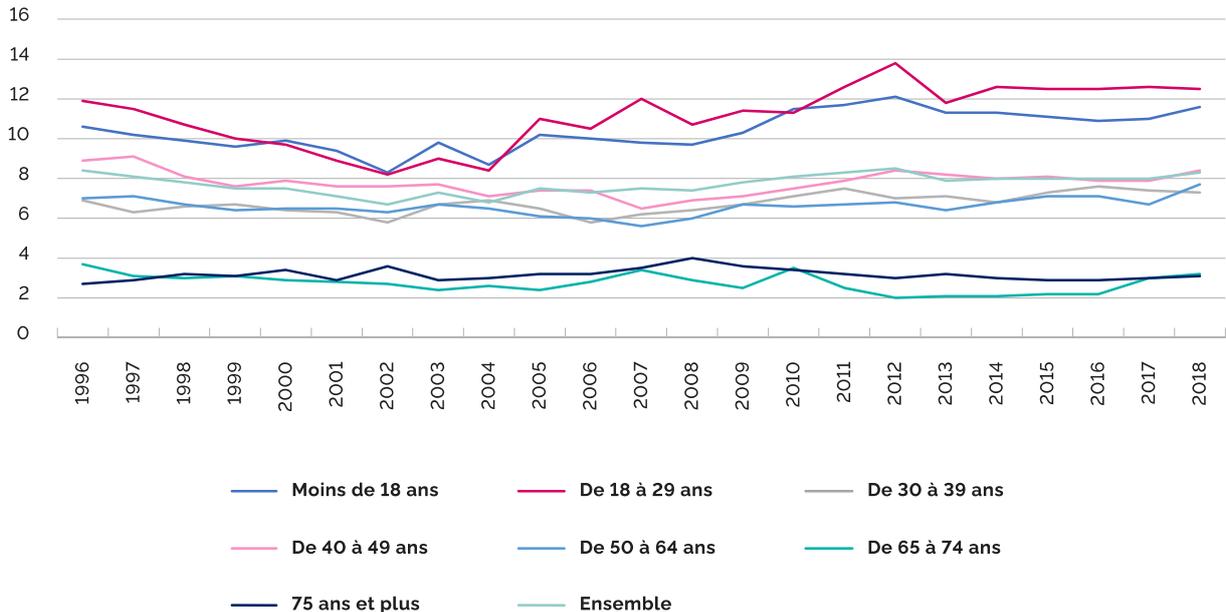
#### De plus en plus de jeunes pauvres

Conséquence de ces difficultés à s'insérer professionnellement, plus de 12 % des 18-25 ans sont aujourd'hui pauvres, soit une hausse de quatre points depuis 2002. Et cette situation concerne très majoritairement des jeunes peu ou pas diplômés, qui ne peuvent pas compter sur le soutien financier de leurs parents ni, pour les moins de 25 ans, sur les minimas sociaux.

<sup>40</sup> L'espérance de scolarisation, ou durée moyenne espérée de scolarisation d'un enfant âgé de 2 ans, est passée de 17 ans dans les années 1980 à 18 ans en 2016. Insee Références, édition 2018 - Fiches - L'école et ses sortants

<sup>41</sup> Voir par exemple : <https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/10/rapport-2019-09-rapport-au-travail.pdf> ; et <https://www.latribune.fr/economie/france/comment-les-jeunes-actifs-voient-le-monde-du-travail-806623.html>

## Évolution du taux de pauvreté selon l'âge (en %)



Seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian. Séries recalculées pour tenir compte des ruptures de série de 2010 et 2012.

Source : Insee, calculs Observatoire des inégalités – © Observatoire des inégalités  
<https://www.inegalites.fr/La-pauvrete-augmente-chez-les-plus-jeunes-mais-n-epargne-pas-les-plus-ages>

### Génération Tanguy : près de la moitié des 18-29 ans habitent toujours chez leurs parents

Actuellement, 46 % des Français de 18-29 ans habitent chez leurs parents, soit cinq points de plus qu'il y a 40 ans. Cette situation concerne les deux tiers des étudiants, mais aussi plus de la moitié des chômeurs et plus d'un quart des travailleurs. Comme mentionné précédemment, cette cohabitation intergénérationnelle traduit donc les contraintes croissantes d'accès au logement des jeunes générations, l'impact de la prolongation de la durée des études, mais aussi le poids des « accidents de la vie ». Les pertes d'emploi et les séparations étant des événements de plus en plus fréquents, ils peuvent en

effet contraindre à retourner vivre chez ses parents, temporairement, ou non. Les trajectoires résidentielles des jeunes sont donc de plus en plus réversibles : le départ du domicile parental n'est plus aussi définitif que par le passé.

Même les jeunes ayant quitté le domicile familial bénéficient d'un soutien financier de leurs parents : c'est le cas de 10 % des 24-25 ans, notamment pour payer le loyer ou les dépenses alimentaires.

### Des jeunes générations qui restent dépendantes de leurs aînés

D'une part, les jeunes éprouvent des difficultés pour acquérir leur indépendance financière dans un contexte économique défavorable. D'autre part, l'allongement de la durée des études, les difficultés d'insertion professionnelle entraînent une dépendance financière à l'égard des parents.

Enfin, le coût du logement implique que les enfants restent de plus en plus longtemps dans le foyer familial.

Cette transformation rend plus complexe les rapports intergénérationnels. Les adultes soutiennent à la fois leurs parents mais également leurs enfants, dont la situation est plus précaire.

**Sarah Bouquerel, directrice du Pôle des Activités et Relations Stratégiques avec le Groupe La Banque Postale chez CNP Assurances**

## Des jeunes générations de plus en plus différenciées en termes d'aspirations et de situations personnelles

Les 20-30 ans partagent un certain nombre de valeurs entre eux, mais aussi avec les parents. Ainsi, dans leur très grande majorité, ils accordent beaucoup d'importance à la famille et souhaitent pouvoir en fonder une eux-mêmes. Néanmoins, ils se mettent en couple et ont leur premier enfant plus tard que leurs parents. Une petite minorité de jeunes, notamment de femmes, revendiquent même leur volonté de ne pas avoir d'enfants, pour donner la priorité à leur vie personnelle, à leur carrière professionnelle ou en réponse à leurs préoccupations environnementales.

Surtout, les jeunes générations sont loin d'être homogènes : leurs aspirations, leurs situations et leurs contraintes varient fortement selon leur milieu d'origine, leur lieu de vie, leur

genre... Ainsi, les inégalités restent très fortes en matière de réussite scolaire selon le milieu social : il y a presque trois fois plus d'enfants de cadres que d'enfants d'ouvriers dans l'enseignement supérieur. Ce qui se répercute évidemment sur les conditions d'accès au marché du travail et sur les revenus. Les inégalités peuvent aussi être fortes selon le lieu de vie : alors que les jeunes des zones rurales devront investir très tôt dans une voiture et faire face au manque d'emplois disponibles, les jeunes Franciliens seront les plus pénalisés par le coût du logement, etc.

Il n'y a donc pas une mais des jeunes générations, et cette diversité des situations se traduit et se traduira par une diversification des besoins individuels

---

## Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19

La crise économique résultant de la crise sanitaire accentuera encore les difficultés des jeunes à prendre leur autonomie, mais surtout les inégalités entre eux. Pour rappel, la crise de 2008 avait déjà accru les difficultés d'accès à l'emploi pour les jeunes

peu ou pas diplômés, qui devraient également être les plus touchés par la crise actuelle. Ainsi, le taux de chômage des 15-24 ans a atteint près de 25 % suite à la crise de 2008, alors qu'il n'était que de 15 % au début des années 2000<sup>42</sup>.

### La résilience de la société et de la jeunesse face à la crise

Il est encore difficile d'anticiper les impacts de long terme de la crise sur la situation socio-économique française. Elle entraînera bien sûr une hausse du chômage au cours des prochains mois, notamment du chômage de longue durée et pour les plus précaires. Mais, parallèlement, la société française semble confirmer sa résilience, notamment les jeunes. Ainsi, sur le plan scolaire, on observe une capacité considérable de rattrapage et d'adaptation de la part des élèves. De même, une partie des jeunes avaient déjà des difficultés à s'insérer sur le marché du travail et faisaient déjà preuve d'autonomie pour trouver des emplois, se mettre à leur compte, etc. De ce point de vue, ils pourraient finalement se montrer plus résistants que ce que craignent certains médias.

**Louis Maurin, sociologue, directeur de l'Observatoire des inégalités**

---

## Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures

À l'horizon 2030, les inégalités entre les jeunes pourraient encore s'accroître, compte tenu de la dégradation du contexte économique et de la précarisation croissante du marché du travail. L'autonomie d'une partie de la jeunesse pourrait donc être repoussée, notamment l'accès au logement, mais aussi l'arrivée du premier enfant. Par ailleurs, plusieurs incertitudes demeurent. D'une part, s'agira-t-il d'un simple décalage dans le

temps ou risque-t-on d'observer une précarisation durable d'une partie de la jeunesse, avec des revenus faibles et irréguliers et un accès impossible à la propriété ? Par ailleurs, dans quelle mesure ces contraintes pourraient-elles amener une partie des jeunes à revoir leurs priorités pour leur avenir, par exemple en donnant la priorité à l'accès plutôt qu'à la propriété (du logement, de la voiture...), à la colocation, etc. ?

<sup>42</sup> <http://www.observationsociete.fr/ages/jeunes/le-chomage-marque-la-jeunesse-mais-frappe-aussi-les-plus-ages.html>

## 2. Une génération pivot sous pression

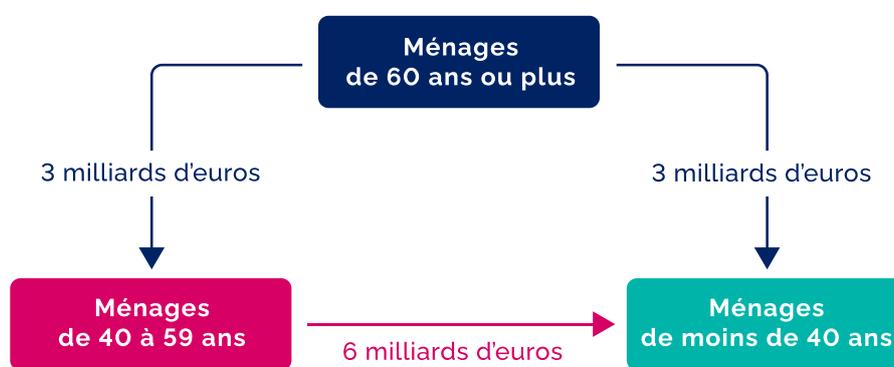
### Une génération qui soutient de plus en plus longtemps ses enfants et ses parents vieillissants

Les Français actuellement âgés de 40 à 60 ans sont souvent qualifiés de « génération pivot », pour décrire leur rôle central dans les solidarités intergénérationnelles. En effet, lorsqu'ils sont parents, ils doivent souvent accompagner leurs enfants dans leur prise d'indépendance, ce qui peut supposer de les héberger, de leur fournir une aide financière, un soutien moral... Mais, parallèlement, les membres de cette génération sont aussi nombreux à pouvoir toujours profiter d'au moins l'un de leurs parents. Or, à mesure que ces derniers vieillissent, ils doivent également les aider dans leurs tâches quotidiennes

voire, lorsqu'ils deviennent dépendants, les assister régulièrement ou les héberger.

Actuellement, la moitié des ménages apportent une aide financière à un autre ménage de leur entourage. L'essentiel de ces aides sont fournies par des personnes âgées de 40 à 59 ans pour leurs enfants, les plus de 60 ans aidant aussi leurs enfants et leurs petits-enfants. À 50 ans, les Français donnent en moyenne 5 % de leurs revenus à leurs proches.

### Transferts monétaires des ascendants vers les descendants



Champ : ménages ordinaires en France.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2011. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3591027>

**Lecture :** les ménages dont la personne de référence a entre 40 et 59 ans transfèrent 6 milliards d'euros à leurs descendants de moins de 40 ans et reçoivent 3 milliards d'euros de la part de leurs ascendants de 60 ans ou plus (parents ou grands-parents).

### Les aidants familiaux, notamment les femmes, encore peu reconnus et accompagnés

Les aidants familiaux, notamment les aidants auprès de personnes âgées dépendantes, restent mal connus et peu valorisés en France. Actuellement, environ 11 millions d'aidants auprès de personnes dépendantes ou malades sont recensés en France. Parmi eux, environ 7 millions aident un proche âgé dépendant : ils lui apportent à domicile un soutien dans leur vie quotidienne, un soutien moral et/ou une aide financière ou matérielle. La majorité de ces aidants ont entre 45 et 65 ans ; 6 sur 10 sont des femmes et la moitié travaille. Le rôle d'aidant se cumule donc souvent avec une activité professionnelle, ce qui peut générer un certain nombre de tensions pour les personnes concernées en termes de temps disponible. Par ailleurs, près d'un aidant sur deux déclare au moins une conséquence négative sur sa santé en raison du soutien apporté à son proche. Cette situation concerne notamment les conjoints des personnes dépendantes et, à nouveau, principalement des femmes. Pourtant, le rôle de l'aidant est encore méconnu par le grand public et cette activité est insuffisamment valorisée, en termes de temps consacré et de compensation financière.

Sources : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/les-dossiers-de-la-drees/article/les-proches-aidants-des-seniors-et-leur-ressenti-sur-l-aide-apportee-resultats> ; <https://institut.amelis-services.com/aidants/aidant-familial-un-engagement-a-prendre-tres-au-serieux/>

## Génération pivot : le rôle déterminant des femmes

Les femmes de la génération pivot se retrouvent dans une situation inédite dans l'histoire de la famille. Pour la première fois, compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie, elles n'auront que quelques années entre le moment où leurs enfants deviennent autonomes et le moment où elles devront prendre en charge leurs propres parents dépendants. De fait, elles devront supporter une charge personnelle très lourde, d'autant qu'elles sont souvent présentées comme des « aidants naturels » de leurs parents, alors que ce rôle ne va pas de soi dans nos sociétés. C'est en effet un devoir, aussi bien social que légal, mais pas forcément un choix de la part de ces femmes. De fait les inégalités pourraient s'accroître entre les proches de personnes dépendantes en termes de marges de manœuvre : alors que certains pourront recourir à une aide privée, d'autres, notamment des femmes donc, devront libérer toujours plus de temps et d'énergie. Des choix collectifs pourraient aussi être faits. Actuellement, la prise en charge de la dépendance représente un coût de sept milliards d'euros pour les ménages, soit une moyenne de 6 000 euros par ménage et par an. Pourtant, la collectivisation de ce montant pourrait aussi être envisagée, puisque, à titre de comparaison, il représente un peu plus de 10 % de la perte des recettes entraînée par la suppression de la taxe d'habitation<sup>43</sup>.

**Louis Maurin, sociologue, directeur de l'Observatoire des inégalités**

## Les solidarités intergénérationnelles n'ont jamais été aussi fortes

Il est nécessaire de différencier les solidarités à l'échelle des familles des solidarités nationales, car elles peuvent évoluer selon des logiques distinctes. En l'occurrence, les solidarités intrafamiliales n'ont jamais été aussi puissantes, sur le plan à la fois financier et affectif.

Mais ces solidarités sont aussi inédites, puisque compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie, jusqu'à cinq générations d'une même famille peuvent désormais coexister. Ce qui signifie que la génération pivot peut être amenée à gérer à la fois ses enfants, ses petits-enfants, ses parents et ses grands-parents.

Parallèlement, à l'échelle nationale, on constate une montée des tensions intergénérationnelles, liées notamment au sentiment que les générations les plus âgées ont bénéficié de conditions de vie favorables et jouissent également de politiques publiques avantageuses. Rappelons notamment que le niveau de vie des retraités est plus élevé que celui du reste de la population. À l'avenir, les débats collectifs pourraient donc s'orienter de plus en plus vers une hausse de la pression fiscale sur les retraités.

**Julien Damon, sociologue, professeur associé à Sciences Po Paris**

## Une génération qui n'est plus épargnée par la précarité

La génération des *baby-boomers* a, globalement, bénéficié d'un contexte socio-économique relativement favorable tout au long de sa vie, qui lui a permis de se constituer un patrimoine immobilier et de bénéficier de carrières professionnelles relativement stables. C'est d'ailleurs cette situation qui lui permet aujourd'hui de soutenir ses proches. Néanmoins, cette génération n'est pas épargnée par les contraintes financières, voire par la précarité. Actuellement, environ 8 % des 40-64 ans vivent sous le seuil de pauvreté, en hausse de deux points environ depuis 15 ans, alors même que la tendance était à la

baisse jusque dans les années 1980. Or, à ces âges, les perspectives de sortie de la pauvreté sont beaucoup plus réduites, voire nulles.

En d'autres termes, les inégalités sont aussi fortes entre les familles, selon la capacité (financière mais aussi en termes de temps disponible et de volonté) des membres de la génération pivot d'épauler leurs enfants et leurs parents. Entre 2010 et 2018, la part des 50-59 ans propriétaires de leur logement a diminué de près de 7 points (et d'autant pour les 60-69 ans).

<sup>43</sup> <http://www.senat.fr/rap/r18-428/r18-4283.html>

## Entre 45 et 50 ans, déjà « senior » pour la société et les entreprises !

Les déficits des systèmes de retraite et l'allongement de l'espérance de vie obligent à différer progressivement l'âge du départ en retraite. La réforme des retraites introduit ainsi une notion d'âge pivot proposé à 64 ans comme cible pour un départ en retraite. Or, dans le même temps, la société et l'entreprise considèrent les hommes et les femmes comme « seniors » de plus en plus tôt. On devient senior entre 45 et 50 ans, parfois avant dans certains métiers d'avant-garde. Il y a donc un écart croissant, entre 15 et 20 ans aujourd'hui, entre la seniorité, début présumé d'une « obsolescence » professionnelle, et l'âge souhaitable de départ en retraite. Il y a certainement une réflexion à approfondir pour maintenir l'employabilité, réduire la vulnérabilité professionnelle, entretenir la motivation d'une population pendant ce qui est déjà la moitié d'une vie professionnelle.

Jean-Christophe Merer, directeur des risques groupe chez CNP Assurances

## Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19

La crise économique résultant de la crise sanitaire n'épargne a priori aucune génération. Une partie de la génération pivot pourrait donc faire face à une baisse de ses revenus,

notamment dans les secteurs les plus touchés (hôtellerie-restauration, tourisme, culture..).

## Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures

Au cours des 10 prochaines années, la situation économique de la génération pivot devrait globalement rester meilleure que celle du reste de la population, même si une hausse de la précarité n'est pas à exclure pour une partie d'entre elle. Par

ailleurs, cette génération devrait continuer à soutenir toujours plus ses proches, aussi bien ses enfants qui cherchent à acquérir leur autonomie que ses parents qui commencent à la perdre.

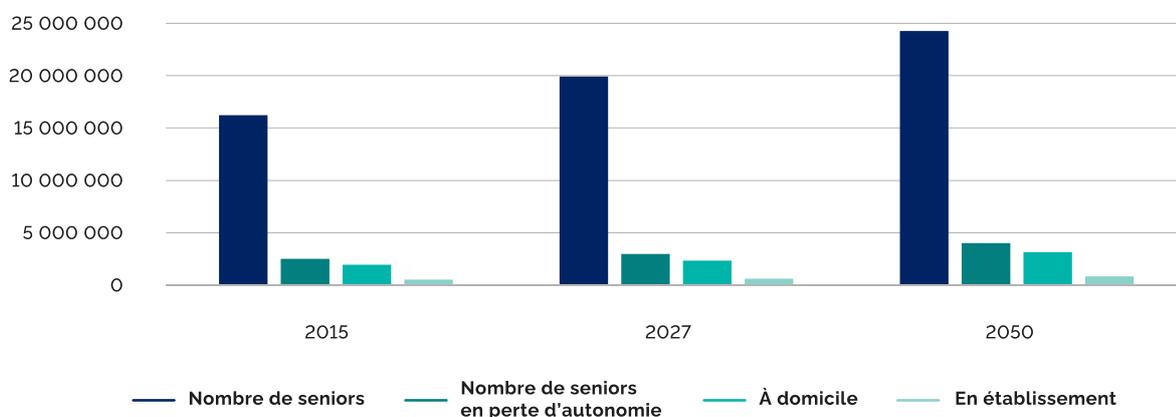
## 3. Dépendance et isolement, la double peine

### Près d'un Français sur 10 a plus de 75 ans

Les plus de 75 ans représentent aujourd'hui 9 % de la population française, et ils en représenteront 12 % en 2030. On compte déjà 2,2 millions de plus de 85 ans, mais « seulement » 21 000 centenaires.

Le vieillissement n'est pas synonyme de dépendance, cette situation s'observant le plus souvent chez les très âgés. Ainsi, la moitié des plus de 85 ans sont aujourd'hui en perte d'autonomie. Et ces situations pourraient bien sûr être de plus en plus nombreuses à l'avenir à mesure que le nombre de personnes très âgées augmentera.

### Nombre de seniors en perte d'autonomie



Champ : France hors Mayotte, personnes de 60 ans ou plus.

Sources : Insee, projections Omphale ; Drees, enquêtes EHPA 2015 et VQS 2014 ; <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4196949>

## Une France vieillissante

Aujourd'hui, sur 100 français, 20 ont plus de 65 ans et 6 plus de 80 ans. En 2050, 26 auront plus de 65 ans et 11 plus de 80 ans. Jusqu'en 2050, la proportion des plus de 65 ans dans la population globale va peu augmenter, mais sa composition va grandement changer avec plus de très grands vieux (75 ans et plus) et une nette prédominance des femmes sur les hommes dans cette tranche d'âge.

De plus, du fait de la migration des plus jeunes vers les grandes villes, la répartition géographique du vieillissement continuera à se faire de façon différentielle : en Région Centre Val-de-Loire de nombreuses communes rurales comptent déjà plus de 40 % de seniors, dont une moitié vivent seuls. Il s'agit dans un tiers des cas de femmes (34 %), avec un salaire inférieur à 1000 euros (38 %). Notons ici que le taux de pauvreté (60 % du niveau médian de revenus) des aînés n'affecte que 8,7 % des plus de 75 ans contre 14,8 % de la population française globale<sup>44</sup>.

Et pourtant, la pandémie a rappelé l'indispensable approche globale du vieillissement : la précarité socio-économique est en effet déterminée à la fois par le taux de pauvreté, par des facteurs de risque, des maladies multiples, de la fragilité et de la dépendance.

En 2017, 1,5 million de personnes bénéficiaient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), qu'elles vivent à domicile ou en institution. Il est estimé qu'en 2050, ce seront 4 millions de Français qui devraient en profiter, attestant de l'aggravation des dépendances fonctionnelles et des pertes d'autonomie parmi les très âgés, surtout s'ils vivent en établissements médico-sociaux<sup>45</sup>. Actuellement, la France compte 11 000 établissements d'hébergement pour personnes âgées et dépendants (EHPADS), représentant 800 000 lits occupés par des personnes dont l'âge moyen est de 85 ans<sup>46</sup>. En trente ans, les EHPADS et les secteurs de soins de longue durée ont vu leur mission changer du fait de la gravité clinique des résidents, se transformant de lieux de vie en lieux de soins, voire lieux de mort (1/4 des aînés de plus de 75 ans meurent en institutions médico-sociales)<sup>47</sup>. Or ne l'oublions surtout pas, chaque mort est unique, dépendant tout à la fois du contexte de vie et du contexte de mort, ainsi que de la confrontation entre droit de vie et droit de mort, droits moraux et droits légaux, sans oublier la spiritualité<sup>48</sup>. Est-ce que ces droits ont toujours été bien respectés pendant la terrible pandémie de la Covid ? Certainement pas, comme cela va être démontré en abordant les inégalités révélées par la crise virale actuelle.

**Jean-Pierre Michel, professeur en gérontologie, Université de Genève (Suisse) et Académie nationale de Médecine – Paris (France)**

## De plus en plus de seniors isolés et précaires

L'enjeu de la dépendance se cumulera avec des situations d'isolement elles aussi de plus en plus fréquentes. Ainsi, la moitié des plus de 80 ans vivent seuls, et un quart des personnes âgées de 65 à 79 ans. Parallèlement, 8,7 % des Français de plus de 75 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Il s'agit majoritairement de femmes (veuves) vivant seules. Surtout, les situations de solitude sont plus fréquentes aux âges élevés : selon les Petits frères des pauvres, 900 000 personnes de plus de 60 ans sont isolées de leur famille, et 300 000 sont même en situation de « mort sociale », car elles ne voient que très rarement d'autres personnes.

Pour ces seniors isolés et précaires, la prise en charge de la dépendance constituera donc un enjeu complexe. Elle dépendra notamment de la présence ou non de proches capables de les assister, de l'adaptation ou non de leur logement et de leurs moyens financiers pour prendre en charge une assistance extérieure.

### **Le lien social et la santé mentale, des enjeux majeurs pour l'avenir**

La société sous-estime l'importance du lien social. En particulier, depuis le confinement on constate les effets catastrophiques des isollements. Je suis surprise de voir que ce n'est que maintenant que l'on prenne en compte la question de la santé mentale et de l'impact du confinement sur cette dernière. On méconnaît le caractère vital du lien social.

**Laure Châtel, directrice Grand Âge Autonomie chez CNP Assurances**

<sup>44</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3565548>

<sup>45</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277754?sommaire=4318291>

<sup>46</sup> OECD. *Health at a Glance 2015*. Paris: Available at: [http://www.oecd-ilibrary.org/content/book/health\\_glance-2015-en](http://www.oecd-ilibrary.org/content/book/health_glance-2015-en)

<sup>47</sup> [https://www.parlons-fin-de-vie.fr/wp-content/uploads/2018/10/Atlas\\_Soins\\_Palliatifs\\_Fin\\_de\\_Vie\\_en\\_France.pdf](https://www.parlons-fin-de-vie.fr/wp-content/uploads/2018/10/Atlas_Soins_Palliatifs_Fin_de_Vie_en_France.pdf)

<sup>48</sup> JONAS, Hans, *Le Droit de mourir*, Paris, Payot et Rivages Éd, 1996

D'ici 10 ans, il y aura de plus en plus de plus de personnes âgées, qui pourraient se retrouver dans des situations d'isolement et/ou de fragilité, car vivant seules et n'ayant pas les moyens ou pas l'envie de vivre en maison de retraite ou en EHPAD. La question sous-jacente est de savoir quelles réponses la société apportera à ces situations, alors que le maintien à domicile en fin de vie est une attente forte. Est-il par exemple réaliste d'anticiper le retour de certains parents vieillissants chez leurs enfants, dans un contexte de crise du logement, notamment dans les grandes agglomérations ?

**Sarah Bouquerel, directrice du Pôle des Activités et Relations Stratégiques avec le Groupe La Banque Postale chez CNP Assurances**

## Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19

La crise sanitaire a constitué une source de tensions pour les personnes âgées et leurs proches. En effet, d'un côté ces derniers ont à cœur de les aider au mieux pendant cette période compliquée. De l'autre, ils peuvent craindre de leur

transmettre le virus et donc chercher à limiter les contacts avec leurs parents vulnérables. Globalement, la crise peut aggraver l'isolement d'une partie des personnes âgées, en particulier celles qui étaient déjà peu entourées.

### La Covid, révélatrice des inégalités face au vieillissement.

Selon A. Bihl et R. Pfefferkorn, « une inégalité sociale est le résultat d'une distribution inégale des ressources de la société entre ses membres. Cette distribution inégale est due aux structures mêmes de cette société faisant naître un sentiment, légitime ou non, d'injustice au sein de ses membres. »<sup>49</sup>

## La pandémie en cours a révélé 4 grandes sources d'inégalités :

### 1) Les inégalités sanitaires

Elles ont été surtout marquées par les différences entre le nombre beaucoup moins fréquent de personnes âgées atteintes par le SARS-Cov-2, alors que la mortalité a surtout affecté les plus de 75 ans dont le taux de décès a atteint 75 %<sup>50</sup>. Ces chiffres catastrophiques ont montré les nombreuses limites d'un système de soins ne privilégiant pas assez la préservation de la santé et la prévention ciblée (vaccinations), les clivages entre les secteurs privés et publics, les accès limités à l'information et aux services conduisant à instituer faussement l'âge comme facteur décisionnel et de triage des cas<sup>51</sup>. Ainsi le taux de mortalité des seniors a atteint des sommets en établissements médico-sociaux attestant tout à la fois la tendance à la ghettoïsation de ces établissements ainsi que leur mission imparfaitement définie entre lieu de vie et lieu de soins. N'oublions pas d'ajouter le manque chronique de personnels de soins qualifiés qui ne fera que s'accroître dans les prochaines années.

### 2) Les inégalités sociales

Aux différences de contexte signalées dans le premier chapitre, se sont ajoutées la difficulté pour la population âgée d'apprendre les gestes barrières, d'appliquer les recommandations d'isolement et d'augmenter une solitude et une mise à l'écart déjà fort mal ressenties. La dématérialisation de nombreux services sociaux et de santé a été encore plus mal vécue du fait de la surcharge des personnels d'accompagnement. Cette sensation de peur et d'abandon a été extrême pour les personnes âgées bloquées à domicile ou privées de tout contact affectif en institutions. Mais le pire des épreuves pour les aînés comme pour les familles a été l'interdiction de visite aux mourants, ce que Marie de Hennezel a dénommé l'« Adieu interdit ». Cependant, il ne faudrait pas négliger les immenses et importants élans de solidarité communautaire observés partout en France comme à l'étranger, ayant permis de soutenir les plus précaires quels que soient leur âge et condition.

### 3) Les inégalités de ressources

Dans ce domaine apparaît déjà le clivage de société qui a été abordé plus haut et qui sera repris plus loin. Les aînés sont souvent considérés dans la société française comme des privilégiés bénéficiant de longues années de retraite (actuellement estimées en France à 25 ans), même si celles-ci sont le fruit assuré du travail d'une vie. La question du financement des retraites s'est accentuée avec le nouveau projet gouvernemental d'augmenter l'âge de la retraite. Les aînés sont aussi taxés de coûter cher en soins à la communauté, puisqu'ils consomment une grande partie des dépenses de santé qui atteignent 11,3 % du produit intérieur brut de la France. Ces questions presque inaudibles avant la pandémie sont ressorties avec une acuité

<sup>49</sup> BIHR, A. et PFEFFERKORN, R., *Le Système des inégalités*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2008

<sup>50</sup> Santé Publique France 22 Octobre 2020 ; <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/documents/bulletin-national/covid-19-point-epidemiologique-du-22-octobre-2020>

<sup>51</sup> FONTAINE, R. et PENNEC, S. *Gerontol Société* 2020; 42: 19-36

inquiétante avec la crise médicale et socio-économique actuelle. Certains jeunes et associations questionnent : les soins doivent-ils être réservés aux plus âgés alors que la charge financière revient aux jeunes ? Cette question essentielle est particulièrement alarmante.

#### 4) Les différents stéréotypes qui sous-tendent d'immenses controverses sociétales et éthiques

Le précédent paragraphe attestait les tensions financières apparues au grand jour pendant la crise sanitaire, mais qui étaient déjà ressenties bien avant. L'âgisme, présent à tous les niveaux de la société, correspond au stéréotype, préjugé et à la discrimination fondée sur l'âge<sup>52</sup>. La pandémie a exacerbé cette tendance comme le montre le nouveau nom donné aux plus anciens appelés « *OK Boomers* » et qui tourne en dérision les attitudes attribuées à la génération des « *baby-boomers* ». À côté de cette approche, il ne faut pas négliger qu'existe toujours une autre tendance qui est celle de l'adultisme, correspondant au pouvoir que les vieilles générations imposent aux jeunes générations<sup>53</sup>. À ces différentes discriminations générationnelles, s'ajoutent comme dit plus haut, la stigmatisation économique et bien sûr les stigmatisations ethnique et raciale. La crise de la Covid a ajouté à cette liste déjà trop longue une discrimination technologique. La fracture technologique a séparé les générations et confronte les anciens à l'exclusion de l'information et des services.

Devant de telles et si nombreuses inégalités, comment est-il possible de réinitialiser la société des âgés de demain ?

**Jean-Pierre Michel, professeur en gérontologie, Université de Genève (Suisse) et Académie nationale de Médecine (France)**

---

## Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures

D'ici 10 ans, les inégalités risquent de s'accroître entre les personnes âgées qui peuvent bénéficier du soutien de leurs proches et/ou d'une aide extérieure, et ceux qui voient leur

isolement s'accroître. Ces derniers seront donc particulièrement vulnérables à la fois physiquement (chutes, accidents domestiques...) et psychologiquement.

---

## 4. Bien vieillir chez soi : les besoins et services pour la longévité

### L'enjeu de l'adaptation du logement des personnes âgées

Selon la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) et l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), seuls 6 % des logements français sont adaptés au vieillissement<sup>54</sup>. Or, environ deux millions de ménages vieillissants ont d'ores et déjà besoin d'aménagements dans leur domicile pour qu'il reste compatible avec leur état de santé. La difficulté dans ce domaine est double : il s'agit à la fois d'identifier précisément ces besoins et de financer les travaux. Car si certains sont relativement mineurs (éclairage automatique, automatisation des volets...), d'autres peuvent au contraire coûter plusieurs

dizaines de milliers d'euros. Et les financements proposés par l'ANAH ne sont pas toujours suffisants et/ou connus.

Les exemples d'aménagements qui peuvent être réalisés dans les logements pour les adapter au vieillissement sont nombreux. À titre d'exemples<sup>55</sup>, nous pouvons citer : l'élargissement du chemin d'accès à la maison, la suppression des escaliers au profit d'un plan incliné, l'installation des rampes le long des murs, l'installation d'une douche équipée d'un siège et de barres d'appui à la place de la baignoire, l'installation des éclairages à détection automatique, etc.

### Le numérique et les objets connectés pour améliorer la qualité de vie des seniors

Les outils numériques commencent à être exploités par des proches, des entreprises spécialisées mais aussi par certains assureurs pour limiter les situations d'isolement et améliorer la qualité de vie des personnes vieillissantes dans leur logement. Différents usages peuvent être valorisés : outils de

communication à distance avec les proches, téléconsultations, objets connectés pour accompagner et faciliter les gestes du quotidien, capteurs intelligents pour prévenir les secours en cas de chute, etc.

---

<sup>52</sup> AYALON, L. et al., *Eur J Agein.*, 2017 Jan 5,14(1): 1-4.doi: 10.1007/s10433-016-0409-

<sup>53</sup> AYALON, Liat

<sup>54</sup> [https://www.anah.fr/fileadmin/anah/Actualites\\_presse/2013/Rapport\\_Anah\\_Cnav\\_decembre\\_2013.pdf](https://www.anah.fr/fileadmin/anah/Actualites_presse/2013/Rapport_Anah_Cnav_decembre_2013.pdf)

<sup>55</sup> <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie-s-informer-et-anticiper/amenager-son-logement-et-sequiper/amenager-son-logement>

## Comment préparer le bien vieillir des futures générations ?

L'approche du vieillissement ne peut-être qu'holistique et intégrée dans l'ensemble du cycle de vie. Dès la conception, toutes les phases de la vie vont intervenir sur la qualité du vieillissement. L'état de santé des parents à la conception (et non seulement celui de la mère), les conditions de la grossesse, le poids de l'enfant à la naissance, sa courbe de croissance, les conditions socio-économiques de vie vont déterminer l'acquisition des capacités fonctionnelles de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. Cette partie de vie est essentielle dans la détermination du vieillissement à un âge plus avancé. En particulier l'éducation de base, la pratique d'activités physiques, la nutrition, les choix du style / comportements de vie et la possibilité d'une formation professionnelle donnant accès au plein emploi sont souvent oubliés comme intervenant grandement dans la qualité de l'état de santé de la partie moyenne de la vie (45-55 ans).

C'est d'ailleurs à mi-vie, qu'insidieusement sont rassemblés tous les déterminants d'un vieillissement en bonne ou mauvaise santé. En effet c'est dans cette période de vie que se sont accumulés tous les facteurs de risque (sédentarité, tabagisme, consommation excessive d'alcool, faible activité intellectuelle, ...) et qu'apparaissent plus ou moins sournoisement les premières manifestations des maladies chroniques (hypertension artérielle, hypercholestérolémie et athérosclérose). La plupart du temps, toutes ces petites anomalies restent infracliniques et passent inaperçues avant la brutale révélation d'une pathologie plus grave. Pourtant c'est à cette période de la vie, généralement d'intense activité professionnelle et familiale, qu'il faudrait faire attention tant à sa santé qu'à son assise socio-économique et environnementale (familiale, amicale et sociale). C'est vraiment dans cette période de mi-vie que le vieillissement s'accélère marqué par un léger déclin des capacités. Du niveau des capacités fonctionnelles globales à cet âge de la vie, vont dépendre les orientations vers un vieillissement en bonne ou mauvaise santé.

Ce qui vient d'être formulé est fondamental et cependant non encore accepté par les populations. Deux éléments méritent ici d'être relevés.

- D'une part, le fait que l'espérance de vie continue à s'élever. Ainsi en France, les jeunes d'aujourd'hui bénéficieront à 65 ans d'une espérance de vie atteignant 23,4 ans pour les hommes et 25,7 ans pour les femmes (contre 18 et 21,6 ans aujourd'hui). C'est dire que les jeunes d'aujourd'hui deviendront encore plus vieux que la génération de leurs parents<sup>56</sup>.
- Seront-ils en meilleure santé fonctionnelle ? Rien n'est moins sûr car après 30 années de compression de la morbidité et de la dépendance, les derniers résultats français attestent d'une tendance à une augmentation de la période de vie en incapacité fonctionnelle, ce qui est alarmant.

Est-ce ce que désirent les générations montantes ? Elles ne sont pas conscientes que demain sera leur tour d'être âgé, bousculé par les plus jeunes et les aléas de la vie (la pandémie explique bien ce terme d'aléas).

Pour que les choses ne tournent pas au dramatique conflit de générations, à la crise économique, il faut maintenant et rapidement intégrer que vieillir commence à la naissance et ne doit plus se terminer par de longues années en perte d'indépendance et d'autonomie. Il faut changer de paradigme et accepter la nouvelle définition du « bien vieillir » proposée par l'OMS en 2015. « Acquérir et maintenir les plus hautes capacités fonctionnelles pour permettre un vieillissement harmonieux et favoriser le bien-être jusqu'à la fin de la vie. »<sup>57</sup>

Trop souvent, encore bien vieillir est associé à l'absence de maladie. Aujourd'hui, compte tenu de l'immense allongement de la vie et de l'impossibilité de vivre aussi longtemps sans aucune maladie, « vieillir en bonne santé » revient à vivre fonctionnellement indépendant jusqu'à la mort.

À partir de la mi-vie, la prévention ciblée et le maintien des activités physiques et intellectuelles permettent de retarder le déclin fonctionnel, le plus longtemps possible. Le maintien à domicile reste à privilégier avec l'apport de la modernité technologique actuelle, que les personnes vieillissantes doivent adopter le plus tôt possible.

**Jean-Pierre Michel, professeur en gérontologie, Université de Genève (Suisse) et Académie nationale de Médecine (France)**

<sup>56</sup> [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economy-finance-and-euro-publications\\_en](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economy-finance-and-euro-publications_en)

<sup>57</sup> WHO, World report on Healthy Ageing, WHO Geneva, 30 September 2015

## Alerter sur la nécessité de se prémunir contre les difficultés liées à la perte d'autonomie

### Des familles encore mal informées sur les besoins liés à la perte d'autonomie

Si la prise en charge de la perte d'autonomie constitue un enjeu sociétal fort, c'est aussi l'objet d'un puissant déni de la population.

Aussi, il est indispensable d'alerter les familles sur la réalité de la prise en charge des besoins liés au maintien dans l'autonomie tout au long de la vie, de responsabiliser les familles quant à la nécessité de se prémunir le plus tôt possible contre les difficultés liées à la perte d'autonomie.

#### Faire le deuil de l'État providence ?

Les Français attendent prioritairement une réponse des pouvoirs publics, réponse qui ne pourra pas être à la hauteur des enjeux compte tenu des moyens financiers à engager.

Si, à moyen terme, les filières et équipements d'accompagnement devraient être densifiés et les emplois mieux valorisés, en parallèle, les finances publiques ne seront pas en mesure d'assumer les coûts liés à la perte d'autonomie de tous nos concitoyens et les familles n'auront pas toutes la surface financière suffisante pour absorber les restes à charge de leurs aînés.

En effet, d'ores et déjà, les projections concernant les dépenses liées à la dépendance sont éloquentes. Démonstration en est faite dans le rapport Libault (mars 2019) : pour les pouvoirs publics, se concentrer sur l'amélioration et le renforcement des équipements et moyens existants nécessitera déjà de mobiliser 9,2 milliards supplémentaires d'ici 2030.

#### Comment imaginer que les finances publiques allégeront aussi le reste à charge des particuliers ?

Le reste à charge des particuliers restera à la charge... des particuliers et de leurs proches aidants.

Or, selon le même rapport, c'est 6 milliards d'euros de dépenses identifiées qui restent actuellement à la charge des ménages, chiffre auquel il faudrait ajouter le coût de l'aide informelle assumé par les familles.

#### Comment les familles parviendront-elles à les assumer dans 20 ans, lorsque la dépendance des *boomers* montera en puissance ?

Ces enjeux plaident incontestablement pour le recours précoce à de multiples solutions en renfort :

- Accompagnement et anticipation des fragilités, prévention,
- Aide au maintien à domicile,
- Équipement de l'habitat,
- Assistance, services à la personne,
- Soutien et accompagnement des aidants et bien sûr,
- Financement sous toutes ses formes : assurance dépendance, préservation ou financement d'une épargne ou retraite supplémentaire, monétisation du patrimoine immobilier, etc.

La création d'une 5<sup>e</sup> branche de la Sécurité sociale consacrée à l'autonomie constitue une avancée notoire. Cependant, pour qu'aucune famille ne se retrouve démunie le moment venu, de colossaux efforts de pédagogie doivent être faits pour sensibiliser les Français sur les inéluctables restes à charge et les inciter à recourir le plus tôt possible à d'autres solutions en renfort des dispositifs publics.

Laure Châtel, directrice Grand Age Autonomie chez CNP Assurances

## Les impacts de la crise sanitaire et sociale due à la Covid-19

La crise de la Covid a accentué le recentrage des seniors sur leur logement. Les jeunes retraités ont perfectionné leur maîtrise du numérique pour continuer à échanger avec leurs proches, s'informer, acheter, voire pour pratiquer certains de

leurs loisirs en ligne. La situation peut être plus contraignante pour les seniors plus âgés, pour qui cette sédentarité contrainte peut avoir des conséquences néfastes sur leur santé et sur leurs interactions sociales.

## Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures

D'ici 10 ans, l'enjeu de l'adaptation des logements au vieillissement de la population deviendra déterminant. En effet, la croissance du nombre de personnes dépendantes ou en perte d'autonomie est déjà anticipée depuis de nombreuses années. Pourtant, elle ne s'est pas accompagnée, jusqu'à

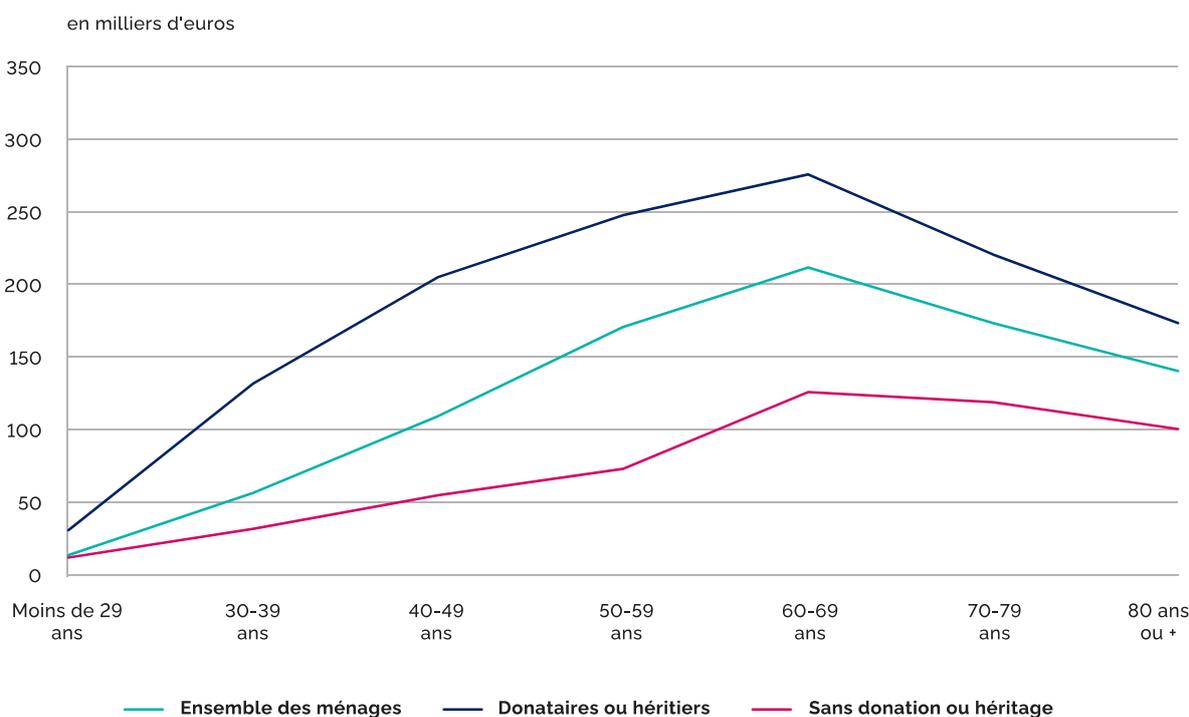
présent, de mesures suffisantes pour planifier l'adaptation de leurs logements et garantir le financement des travaux. Le risque est donc grand, d'ici 10 ans, d'assister à une hausse des accidents domestiques mais aussi du mal-être de ces personnes.

## 5. Le patrimoine, entre inégalités et transmission anticipée

Plus de la moitié du patrimoine des Français est hérité. Néanmoins, ce patrimoine se transmet de plus en plus tardivement, compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie. Le patrimoine est donc de plus en plus concentré chez les plus âgés : il est en moyenne deux fois plus élevé pour les 60-69 ans que pour les 30-39 ans, mais il diminue à partir de 70 ans. Et les deux tiers de ce patrimoine sont constitués de biens

immobiliers. Or, d'une part les plus âgés peuvent souhaiter transmettre de manière précoce une partie de ce patrimoine pour aider leurs enfants et/ou petits-enfants. Ainsi, près de la moitié des ménages français bénéficient d'un transfert de patrimoine même si, sans surprise, les ménages aisés sont davantage concernés<sup>58</sup>. En réponse, la réglementation évolue pour favoriser les transmissions anticipées de patrimoine.

### Patrimoine net médian des ménages français, selon l'âge de la personne de référence



Source : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3549498/REVPMEN18\\_F2.7\\_patri-net-men.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3549498/REVPMEN18_F2.7_patri-net-men.pdf)

D'autre part, les plus âgés peuvent avoir besoin de liquidités pour financer leurs soins de santé et/ou la prise en charge de leur dépendance. Le viager constitue théoriquement une réponse à ce besoin, et permet en outre aux personnes âgées de conserver l'usage de leur logement. Mais il reste pour

l'instant minoritaire en France : il ne représente que 0,5 % des ventes immobilières chaque année, même si ces ventes augmentent aussi de 5 % par an<sup>59</sup>. Aujourd'hui, 40 % des logements en viager sont en Île-de-France, et 25 % en Côte d'Azur

<sup>58</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3549494?sommaire=3549502>

<sup>59</sup> <https://edito.seloger.com/actualites/france/viager-un-marche-immobilier-en-croissance-de-5-chaque-annee-article-24395.html>

---

## Et en 2030 ? Perspectives et incertitudes majeures

D'ici 2030, la poursuite du vieillissement de la population pourrait avoir deux conséquences principales en termes de patrimoine et de transmission :

- Un accroissement des donations et des transmissions de patrimoine anticipées des plus âgés vers leurs enfants et/ou petits-enfants.
- Une possible croissance du recours au viager, pour satisfaire à la fois le souhait des personnes âgées de vieillir chez elles et leurs besoins de liquidités.

### Quelles alternatives pour valoriser son patrimoine après la retraite ?

Le départ en retraite ne marque pas la fin d'une prise de risque, raisonnée, en matière de gestion du patrimoine. Tout dépend de l'objectif poursuivi. Parmi les épargnants les plus fortunés, certains peuvent viser un objectif de transmission, et non de financement de leur retraite. Or, à 70 ans, un Français a aujourd'hui entre 15 et 20 ans d'espérance de vie, horizon de temps qui autorise une certaine prise de risque, sous forme de parts-actions dans un portefeuille par exemple.

Certains font le choix de transmettre avant leurs 70 ans pour tirer parti d'avantages fiscaux, auquel cas c'est, dans le choix d'un type de gestion, davantage l'appétence au risque du donataire qui importe, plutôt que celle du donateur.

Enfin il y a des modes alternatifs de financement des retraites à développer. Pour beaucoup de Français, l'essentiel du patrimoine, voire l'unique patrimoine, est le bien immobilier qu'ils possèdent. Le viager peut alors être une option. Cependant, du point de vue de l'investisseur, le pari sur la vie humaine, l'aléa peuvent créer un malaise et être un frein à l'investissement. L'intermédiation par un fonds viager permet d'éliminer ce biais et de mutualiser le risque viager.

**Jean-Christophe Merer, directeur des risques Groupe chez CNP Assurances**

## Quels défis pour les assureurs ?

---

### 1. Sensibiliser les jeunes générations à la notion de couverture de risques

Une part croissante des jeunes font face à une entrée dans la vie adulte plus compliquée et plus longue, entraînant une irrégularité de leurs revenus, une moindre capacité d'épargne et de projection dans l'avenir. Leurs besoins sont donc immenses, pourtant ces générations ne se tournent pas nécessairement vers les assureurs pour y répondre, car il devient plus difficile pour eux d'anticiper sur leurs besoins

futurs alors que leurs besoins immédiats ne sont plus forcément satisfaits. De fait, ils ne ressentent pas forcément le besoin de s'assurer car ils vivent plus dans le présent et peuvent être moins conseillés par leurs parents sur ce plan. Ils doivent donc d'autant plus être accompagnés et épaulés pour pouvoir se projeter. Ils peuvent pour cela avoir des besoins d'offres et de services spécifiques.

---

### 2. Aider les jeunes à mieux préparer leurs parcours de vie

Par ailleurs, les jeunes générations ont grandi avec les géants du numérique et avec une plus grande diversité d'offres que leurs parents. De fait, ils sont moins fidèles envers les entreprises, plus exigeants, plus sensibles à l'innovation... Au moment de choisir leurs assurances, ils ne se tourneront donc pas forcément vers les mêmes assureurs que leurs parents, n'hésiteront pas à comparer les offres et à accorder leur

confiance à des acteurs nouveaux dans ce domaine. La confiance très forte qu'ils accordent déjà aux GAFAM pourrait également jouer en faveur de ces derniers s'ils décidaient de développer des offres d'assurances (ce que certains commencent déjà à faire) et/ou des comparateurs d'assurances.

---

### 3. Accompagner la génération pivot, garant du lien entre générations et de la gestion des risques familiaux

La génération pivot n'a jamais aussi bien porté son nom, puisqu'elle doit prendre en charge à la fois ses enfants jusqu'à un âge parfois avancé, et ses parents lorsque leur autonomie décline. Cette situation génère de nouveaux besoins, en particulier pour les femmes : besoin de soutien dans leur rôle d'aidant (aussi bien financier que matériel et moral), besoins

financiers plus ou moins ponctuels, besoins d'assurances spécifiques pour eux mais aussi pour leurs proches... Ceci suppose notamment d'anticiper les périodes de la vie les plus propices à l'épargne et à la prévoyance et celles qui pourraient au contraire entraîner des risques accrus.

---

### 4. Accompagner le bien vieillir, notamment les parcours entre longévité et dépendance

Les personnes âgées en situation de dépendance font l'objet d'une attention croissante de la part des pouvoirs publics, des associations et de leurs proches. Il n'en va pas nécessairement de même pour celles qui font face à une perte d'autonomie limitée, et qui de fait voient leurs besoins d'accompagnement évoluer, mais ne trouvent pas forcément d'interlocuteur pour y répondre. Or, c'est dès l'âge de 50 ans que les parcours de longévité devraient être construits. Par ailleurs, une part

croissante des personnes âgées vivent seules, et se trouvent dans une situation d'isolement social parfois dramatique. Elles auront donc besoin d'accompagnements spécifiques, aussi bien matériels qu'humains, qui ne pourront pas toujours être assurés par leurs proches. Les assureurs mais aussi d'autres acteurs ancrés dans les territoires (comme La Poste et la Banque postale) pourraient donc avoir un rôle important dans le suivi de ces personnes vulnérables.

---

### 5. Mieux orienter l'utilisation de l'épargne existante des personnes âgées en fonction de leurs besoins et ceux de leurs proches

Toutes les générations font face à des besoins accrus de liquidités, par exemple pour compenser des revenus irréguliers ou pour financer des projets (notamment immobiliers). En particulier, la croissance du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie va de pair avec la volonté de ces seniors de rester dans leur logement. Il en résulte des besoins toujours plus grands d'adaptation de ces logements et de financement de travaux associés.

Pour couvrir ces besoins, les ménages peuvent ainsi avoir besoin de bénéficier de tout ou partie de leur patrimoine ou de celui de leurs proches, donc :

- De profiter de transmissions anticipées de patrimoine ;
- D'utiliser tout ou partie de leur patrimoine en le vendant ou en recourant au viager.

Les assureurs pourraient avoir un rôle important pour informer les ménages sur les solutions à leur disposition dans ce domaine, mais aussi pour orienter leurs choix. Des offres innovantes de services pourraient aussi être conçues en termes de viager.

Ces évolutions nécessiteront un cadre juridique nouveau et des incitations fiscales en faveur d'une redistribution entre génération et le financement privé/public du bien vieillir.

# TROIS SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION POSSIBLE DES FAMILLES À L'HORIZON 2030

La première partie de ce Cahier dresse un panorama des transformations en cours et à venir des familles, des générations et des liens sociaux. En prolongeant et en articulant ces évolutions possibles entre elles, il est possible d'envisager différents scénarios pour les dix prochaines années.

Ces scénarios reposent tous sur un certain nombre de tendances lourdes (une toile de fond) pour la société française, soumises à une telle inertie qu'elles resteront très structurantes à l'horizon 2030 (et même au-delà).

Il s'agit notamment :

- Du vieillissement de la population,
- De l'individualisation de la société (qui conduit à donner la priorité aux préférences des individus et à leur épanouissement plutôt qu'aux valeurs héritées et aux intérêts collectifs) ;
- De la localisation de la population et de la structure du parc de logements ;
- Des tensions croissantes entre l'ambition du système de protection sociale français et ses moyens financiers ;
- D'un contexte économique durablement morose, doublé d'un endettement public croissant, dans le sillage de l'actuelle crise économique.

Ces scénarios s'appuient également tous sur les tendances structurantes présentées dans le cadre de ce Cahier.

En revanche, ces scénarios se caractérisent par des logiques différentes, à l'échelle de la société française, en termes de structures familiales, de solidarités intergénérationnelles, mais aussi de trajectoires individuelles. Ils proposent donc des réponses spécifiques aux incertitudes majeures listées tout au long de ce Cahier.

- Dans le **premier scénario**, la famille reste un refuge, mais aux contours variables, dans une société plus éclatée et individualiste.
- Dans le **deuxième scénario**, la priorité devient l'épanouissement individuel, les appartenances, y compris familiales, sont plus éphémères et diversifiées, en fonction des aspirations de chacun.
- Dans le **troisième scénario**, la recherche de sens et de liens solides conduit un nombre croissant d'individus à construire une famille durable, qui peut être biologique ou communautaire.

Ces scénarios n'ont pas pour objectif de décrire précisément à quoi pourraient ressembler les familles françaises en 2030, mais d'envisager différents contextes possibles dans lesquels les acteurs, notamment les assureurs, pourront se plonger afin d'envisager les implications pour leurs activités.

Ils proposent donc plutôt des « toiles de fond » au sein desquelles s'inscriront quoi qu'il arrive une grande diversité de trajectoires individuelles.

Tableau morphologique croisant les différentes variables et les hypothèses à l'horizon 2030

Thèmes	Variables	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3	Hypothèse 4
Famille	Structures familiales	Diversification mais famille souche toujours dominante	Retour à la famille traditionnelle	Familles intergénérationnelles	Famille tribu
	Foyer, logement	Logement investi et priorisé mais inégalités croissantes	Hausse des investissements dans le logement	Nomadisme, logement désinvesti	Logements partagés et communautés de vie
Génération	Jeunesse	Génération Tanguy : autonomie retardée, maintien au domicile parental	Communautés d'appartenance avec aînés (à différencier de l'hypothèse 1)	Priorité à l'indépendance et à l'expérience	Indépendance subie et précaire
	Génération pivot	Génération pivot dévouée	Génération pivot sous pression	Génération pivot sous condition	#NA
	Grand âge	Fin de l'État providence / prise en charge à 3 vitesses (Aide de l'État très limitée, famille, organismes privés)	Renforcement de la politique dépendance de l'État providence	Nouvelles complémentarités entre politiques publiques et initiatives privées	[Rupture] baisse du nombre de personnes âgées dépendantes
Liens sociaux	Communautés d'origine	Accentuation des inégalités	Reproduction sociale modérée	Égalité des chances pour tous	#NA
	Communautés choisies	Fragmentation de la société en communautés choisies	Priorité à la cohésion sociale et aux communautés peu engageantes	Hausse des tensions et conflits entre communautés englobantes et peu tolérantes.	#NA

---

## Scénario 1 : Repli sur le foyer dans une société écartelée et peu solidaire

La société française est traversée de multiples tensions, liées notamment à un contexte économique morose qui accroît la précarité et les inégalités de toutes natures. La cohésion sociale se détériore, les valeurs et intérêts communs cédant progressivement la place à des revendications communautaires de toutes natures. Les politiques publiques ne parviennent pas, faute d'ambitions et de moyens, à contenir cette hausse. Le lien social dans son ensemble est quant à lui plus diversifié et éclaté, en termes de communautés d'appartenance choisies, de territoires, de valeurs... Les jeunes générations font face à des difficultés croissantes pour acquérir leur autonomie et pour faire valoir leurs intérêts aux yeux de la société et des responsables politiques.

Dans ce contexte, la famille reste une valeur centrale pour les individus en termes de valeurs, de patrimoine, de choix de vie et de solidarités. Elle redevient ainsi plus que jamais un lieu de réassurance et de solidarité dans une société jugée plus hostile. Néanmoins, les contours de la famille peuvent varier au cours du temps, entre séparations et familles recomposées. Face à la croissance du nombre de personnes seules et à la diversification des aspirations, les « familles » ne sont plus réduites aux liens du sang. Les communautés, de proximité ou en ligne, permettent à tous de partager des valeurs, des causes, des pratiques et de bénéficier de solidarités alternatives. Les inégalités se creusent donc d'autant plus entre ceux qui peuvent compter sur les solidarités familiales et les individus isolés ou peu entourés.

---

## Scénario 2 : multiplication des appartenances dans une société d'archipels

La société française devient de plus en plus inégalitaire, et à deux vitesses. En particulier, la situation des jeunes précaires et des personnes âgées isolées se dégrade, et les solidarités collectives se révèlent insuffisantes pour y faire face. Le processus d'individualisation transforme aussi les relations interpersonnelles, notamment à l'intérieur des familles. De plus en plus de jeunes veulent s'affranchir du « carcan » familial et revendiquent leurs propres valeurs en termes de liberté d'entreprendre, de renoncement à la propriété, mais aussi aux enfants. Parallèlement, la génération pivot n'est plus prête à tous les sacrifices au nom des solidarités familiales, et limite donc à la fois son aide financière et son soutien moral à ses proches. En bref, la famille n'est plus considérée comme un

socle fondamental et intangible pour les individus, mais plutôt comme une entité aux contours très fluctuants selon les moments de la vie.

Chaque individu se sent libre d'inventer sa famille mais aussi de ne pas en avoir pour privilégier des communautés (tribus) correspondant mieux à ses valeurs. Les inégalités se creusent entre ceux qui ont les moyens de leur liberté, et ceux (notamment les plus âgés) qui peuvent se retrouver isolés, délaissés à la fois par leur famille et par les solidarités collectives. Les pouvoirs publics recentrent leur soutien sur ces publics vulnérables.

---

## Scénario 3 : recherche d'appartenances pérennes dans une société inégalitaire

Les individus sont de plus en plus déboussolés par des enjeux qui les dépassent à l'échelle nationale et internationale : crise économique, changement climatique, climat de défiance... En réponse, ils recherchent de nouvelles valeurs et de nouveaux imaginaires pour répondre à leurs inquiétudes. Ils recherchent ainsi des collectifs capables de les rassurer et de leur apporter du soutien moral mais aussi financier. Pour une partie des personnes, la famille reste cet îlot de réassurance. Dans ce cas, ils ont à cœur de construire une famille la plus pérenne

possible, dans laquelle la solidarité et la fidélité sont primordiaux. Parallèlement, de plus en plus d'individus se tournent vers des communautés de toutes natures : territoriales, religieuses, ou communautés d'engagement autour de convictions fortes. La famille biologique n'est donc plus la seule sphère d'appartenance mais, quelle que soit celle choisie, elle est particulièrement stable et déterminante pour les comportements individuels.

# POSTFACE

**Thomas Béhar**, directeur financier groupe CNP Assurances

Quels que soient notre statut familial, notre âge ou notre lieu de vie, nous sommes tous concernés, à des degrés divers, par les transformations analysées tout au long de ce cahier, fruit d'une année de recherche.

Certaines sont relativement lentes mais déjà visibles, comme l'enjeu de l'allongement de la vie et de la solidarité intergénérationnelle. D'autres sont beaucoup plus rapides mais plus imprévisibles, notamment l'impact de la crise actuelle sur les jeunes générations. Toutes ont et auront des implications fortes sur les besoins des individus et des familles en matière de protection, d'épargne ou encore de logement, mais aussi sur les liens sociaux, ce vivre ensemble auquel nous aspirons tous.

Ce cahier cherche à mieux comprendre les transformations du tissu social qui nous attendent pour mieux les anticiper et les accompagner avec les pouvoirs publics, le milieu associatif, les collectivités, les mutuelles... Ce cahier est aussi le leur. Il a vocation à circuler le plus largement possible pour nourrir les réflexions et les actions de tous.

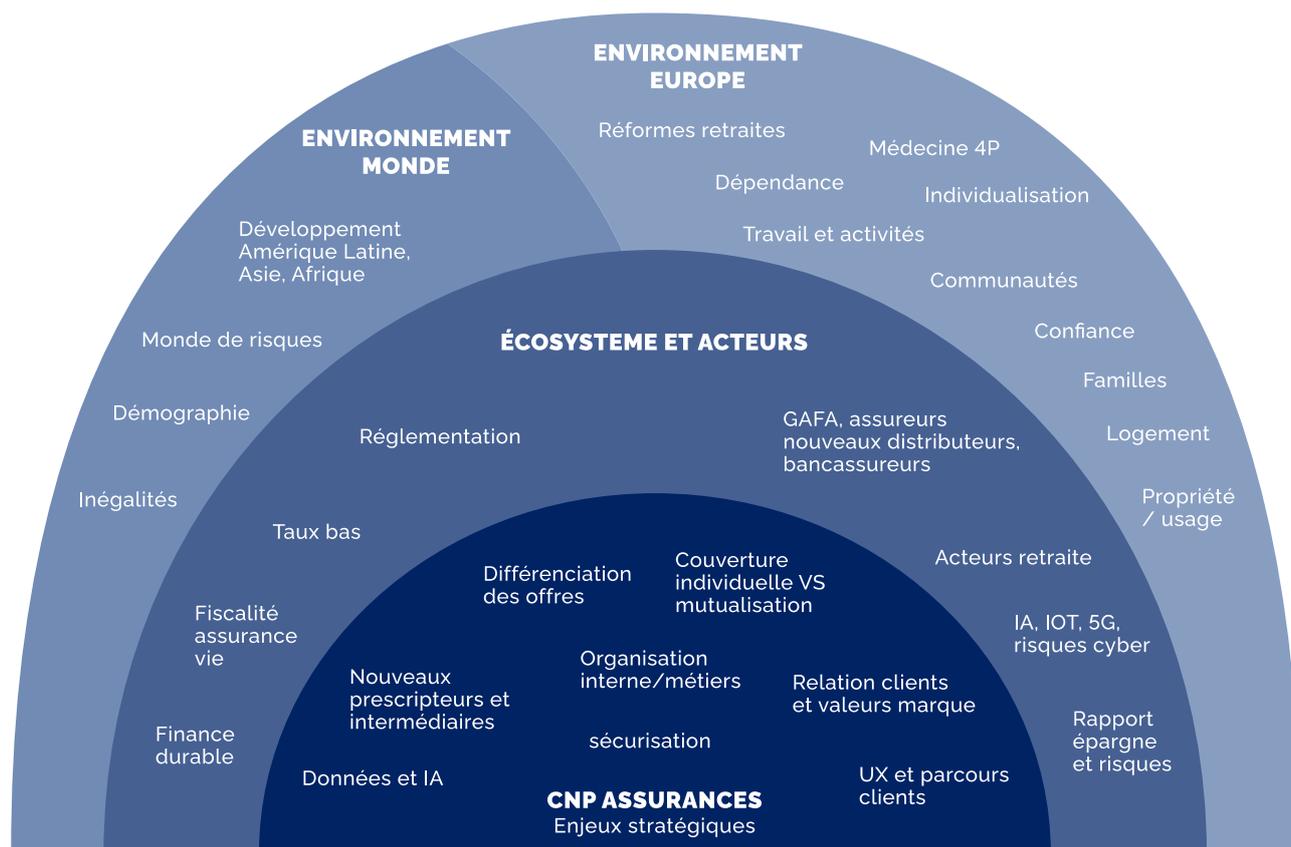
Convaincus que CNP Assurances a un rôle fondamental à jouer dans le contexte sociétal évolutif, nous poursuivrons nos travaux pour identifier les solutions adaptées à ces nouvelles réalités familiales.

# ANNEXE : DISPOSITIF DE PROSPECTIVE DE CNP ASSURANCES

**Le département recherche et prospective stratégique** est né en 2019 sous l'impulsion de la direction générale de CNP Assurances. Rattaché à la direction financière Groupe, ce département à taille humaine réunit deux activités complémentaires. Le pôle de recherche appliquée mène des études avec le monde académique au travers de la chaire d'excellence *Digital Insurance And Long term risk*, dont CNP Assurances est le mécène. Le pôle d'anticipation prospective explore les futurs possibles au service des choix stratégiques et développe la posture d'innovation au sein du Groupe.

Le département a développé une démarche originale qui combine les arts du triptyque que forment l'actuariat, la gestion des risques (ERM : *Entreprise Risque Management*) et la prospective. Ses travaux s'inscrivent dans les réflexions aidant à penser le temps long, en étant attentifs aux transformations à l'œuvre ou en germe et en tissant des liens entre leurs composantes politique, environnementale, sociale, économique et technologique.

Le département s'appuie sur l'intelligence collective à travers le réseau 120 (composé de collaborateurs de tous les métiers, experts et ambassadeurs de la démarche) et des réseaux d'experts externes. Ses analyses se nourrissent de la diversité des expertises autant que des expériences personnelles. Elles permettent de mettre en évidence le jeu des acteurs et leurs marges de manœuvre pour alimenter les stratégies, les innovations et les actions de l'entreprise. Au-delà, ses productions ont vocation à contribuer aux réflexions du secteur financier sous forme de notes de veille, de cahier de la prospective, d'enquêtes prospective et de différentes manifestations (ateliers de prospective, matinée de la prospective et de la recherche..).



**Système de prospective de CNP Assurances**

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

## Tableaux

Tableau 1 Évolution du nombre de pratiquants par religion – Source : Enquêtes sur les valeurs 2018 .....	17
Tableau 2 Tableau morphologique croisant les différentes variables et les hypothèses à l'horizon 2030 - Source : document interne .....	46

## Figures

Figure 1 Nombre de naissances et part des naissances hors mariage (France métropolitaine) – Source : INSEE .....	9
Figure 2 Proportion de naissances avec au moins un parent né à l'étranger (France entière, %) – Source : INSEE .....	11
Figure 3 Les systèmes familiaux à l'épreuve du temps - Source : Hérodote.....	11
Figure 4 Les nouvelles familles – Source : INSEE .....	12
Figure 5 Évolution du nombre de mariages et de PACS (Données INSEE) – Source : Centre d'observatoire de la société.....	13
Figure 6 Part de la richesse héritée en Europe, 1900-2010 (Données Banque de France) – Source : Rapports Etudes SES ENS-LYON.....	16
Figure 7 Nombre de générations nécessaires dans les pays de l'OCDE pour que la classe pauvre atteigne le niveau de vie moyen – Source : OCDE ..17	17
Figure 8 Évolution du taux de syndicalisation en France (%) (Données : Ministère du Travail) – Source : Centre d'observation de la société .....	18
Figure 9 Données clés sur la situation de l'utilisation des téléphones portables, de l'internet et des médias sociaux (Données : Nations Unies, GSMA Intelligence, UIT, GlobalWebindex, Eurostat, Autorités de Régulation des Télécommunications Locales et organismes gouvernementaux, Outils publicitaires en libre-service des plateformes de médias sociaux, APJII, Kepios, Médias sociaux, Annonces et rapports de résultats des entreprises, Cafébazar) – Source : document reconstitué.....	18
Figure 10 Lorsque vous devez faire un achat important (petit ou gros électroménager / matériel / ameublement / produit technologique / etc.), accordez-vous une grande ou faible importance à chacun des discours suivants ? À tous, en % « Une grande importance » - Source : Observatoire Cetelem.....	20
Figure 11 Taux de croissance annuel de la population et du parc de logements selon la catégorie - Source: INSEE.....	23
Figure 12 En dehors du prix, quels sont les critères qui vous importent le plus dans le choix d'un logement - Source : Étude de l'Observatoire Société et Consommation, 2019 .....	25
Figure 13 Répartition des adultes vivant chez autrui selon leur lien avec la personne chez qui ils habitent (en %) - Source: DREES.....	27
Figure 14 Part des ménages propriétaires de leur résidence principale et taux d'accès à la propriété depuis 1984 - Source : INSEE.....	28
Figure 15 Motifs des travaux selon le statut d'occupation (France hors Mayotte) – Source : INSEE.....	29
Figure 16 Position de la population en 2019 vis-à-vis des objets connectés, quel que soit le domaine concerné, en fonction de l'âge - Source CREDOC...30	30
Figure 17 Répartition des précaires selon l'âge, en % - Source: Centre d'observation de la société.....	32
Figure 18 Taux de précarité selon l'âge, données 2018, en % - Source Observatoire des inégalités.....	32
Figure 19 Évolution du taux de pauvreté selon l'âge (en %) (Données INSEE) - Source Observatoire des inégalités.....	33
Figure 20 Transferts monétaires des ascendants vers les descendants – Source : INSEE .....	35
Figure 21 Nombre de seniors en perte d'autonomie – Source : INSEE .....	37
Figure 22 Patrimoine net médian des ménages français, selon l'âge de la personne de référence – Source : INSEE .....	43
Figure 23 Système de prospective de CNP Assurances – Source : document interne.....	49



**Assurons  
un monde  
plus ouvert**

